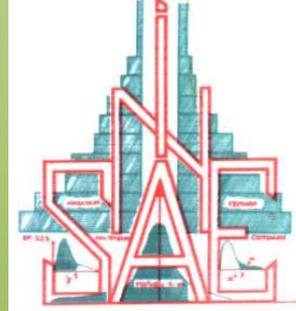




République du Bénin

Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique



LES ENTREPRISES AGRICOLES AU BENIN

Rapport thématique



Juin 2010

PREFACE

Le Gouvernement de la République du Bénin soucieux des défis du développement économique et du rôle capital des entreprises dans la création de la richesse, a décidé de connaître et d'apprécier l'importance et la qualité des unités économiques en organisant sur toute l'étendue du territoire national, un Recensement Général des Entreprises. Cette importante opération est la deuxième du genre depuis notre indépendance nationale.

Les principaux objectifs assignés au deuxième Recensement Général des Entreprises sont de plusieurs ordres. Il s'agit essentiellement de connaître:

- l'effectif total des unités économiques qui créent la richesse nationale,
- le nombre d'unités économiques installées sur le territoire national ;
- la répartition spatiale des entreprises ;
- l'appréciation des potentialités de création de richesse des entreprises dans les différentes localités de notre pays ;
- les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- l'identification des caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- le niveau de l'emploi créé par les entreprises au Bénin ;
- l'appréciation du niveau de la production des unités économiques et ;
- la mesure des investissements réalisés par les entreprises.

Le RGE2 vise également à collecter les données de base nécessaires à l'appréciation des conditions d'exercice des entreprises.

L'exécution technique du Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été confiée à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), appuyé au plan national par un Comité de Pilotage de 12 membres représentant des départements ministériels, des opérateurs économiques, des Associations d'artisans et partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de l'exploitation des résultats et conformément aux objectifs fixés, l'analyse des données du recensement a ciblé des thèmes précis tels que sont :

- les entreprises agricoles,
- les entreprises industrielles,
- les entreprises de bâtiments et travaux publics,
- les entreprises artisanales,
- les entreprises de transport,
- les entreprises de techniques de l'information et de la communication,
- les réceptifs hôteliers,
- les entreprises de commerce,
- les entreprises de services,
- les entreprises du secteur de la santé et,
- les entreprises du secteur de l'éducation.

Les résultats de ces différentes analyses permettent aujourd'hui de disposer des données assez détaillées sur le secteur des entreprises et sur leurs forces et faiblesses. Ils permettent également de faire l'état des lieux du secteur privé et leurs potentialités pour la création de la richesse en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté au Bénin

Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument de politiques en faveur des opérateurs économiques et pour le développement économique et social de notre pays.

Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations

Professionnelles ; Associations de développement ; les autorités locales ; les Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer les analyses et leurs décisions.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le Millennium Challenge Account Bénin (MCA-Bénin), les Pays-Bas et la Coopération Suisse.

C'est pourquoi je voudrais, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, adresser mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressé aux travaux de terrain ;

- aux membres du Comité National Pilotage du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;

- à tous les chefs d'entreprises, groupements professionnels et corps de métiers, pour leur adhésion franche et massive à cette importante opération ;

- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain ou dans les bureaux, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans réserve pour le succès de ce deuxième Recensement Général des Entreprises.

Le Ministre d'Etat,

AVANT PROPOS

Le Recensement Général des entreprises est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques générales des entreprises. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des programmes de promotion du secteur productif, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

La dernière opération du genre a été organisée en 1981 et a ciblé essentiellement les centres urbains. Le deuxième Recensement des entreprises était devenu impérieux dès lors que la base des données disponibles sur les entreprises est devenue obsolète.

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération d'une importance capitale pour l'économie béninoise. La première est celle des travaux préparatoires (la conception des documents techniques, la collecte préliminaire, la sensibilisation des acteurs, le recensement pilote et l'enquête post censitaire pilote), la deuxième phase est celle du dénombrement général, la troisième a été consacrée au traitement des données recueillies sur le terrain et la quatrième phase est celle de l'analyse et de la publication des résultats.

Ces différentes phases du recensement se sont déroulées grâce non seulement à la disponibilité des cadres de la Direction des Statistiques et Etudes Economiques et de la Direction du Traitement Informatique et de la Publication mais aussi au dynamisme, à la disponibilité et au sens de responsabilité de tous les cadres et agents de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Les agents occasionnels recrutés et formés pour la circonstance ont apporté une contribution remarquable à l'exécution du recensement par leur dévouement et leur abnégation auxquels il faut rendre hommage.

Les résultats du recensement sont disponibles et constituent un atout incontournable pour l'actualisation des informations relatives aux entreprises. Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument pour l'élaboration des politiques en matière de promotion du secteur privé. Cet instrument est également à la disposition du grand public et des différents acteurs de l'activité socio-économique : opérateurs économiques, Organisations non Gouvernementales, Associations de Développement, Organismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance et de coopération, qui pourront s'en servir pour éclairer leurs analyses et leurs décisions.

Le recensement a ciblé onze (11) branches d'activités à savoir : Commerce, Agriculture, Réceptifs hôteliers, BTP, Industrie, Santé, Secteur Educatif, Transport, TIC, Artisanat et Autres Services. Dans le secteur agricole seules les entreprises ayant un siège fixe identifiable ont été recensées. En revanche, les exploitants agricoles et les jardiniers n'ont pas été pris en compte par le Recensement.

L'analyse des résultats de cette importante investigation a porté sur douze (12) rapports dont onze (11) thématiques et un rapport de synthèse. A ceci s'ajoute un volume de tableaux portant sur les caractéristiques générales des entreprises béninoises. Le présent tome s'inscrit au nombre des rapports thématiques et porte sur les entreprises agricoles. Il est axé autour de trois aspects : (1) Les caractéristiques générales des entreprises artisanales, (2) les facteurs de production et leurs contraintes puis (3) les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises agricoles.

Les caractéristiques générales des entreprises agricoles prennent en compte la forme juridique, le mode de tenue de comptabilité, la formalisation de l'activité, l'inscription au registre de commerce et le capital. Ces éléments sont analysés en vue de dégager une typologie des unités de production agricoles au Bénin.

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REPARTITION DES ENTREPRISES PAR DEPARTEMENT ET PAR MILIEU D'IMPLANTATION	19
TABLEAU 2 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE MILIEU ET LE TYPE D'IMPLANTATION	20
TABLEAU 3 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE ET LE TYPE D'IMPLANTATION	21
TABLEAU 4 : REPARTITION DES ENTREPRISES PAR ANNEE DE CREATION ET ACTIVITES PRINCIPALES	22
TABLEAU 5 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LA TENUE DE COMPTABILITE	26
TABLEAU 6 : REPARTITION DES SALAIRES PAR SEXE ET SELON L'ACTIVITE EXERCEE.....	26
TABLEAU 7 : REPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISES PAR TRANCHE D'AGE	27
TABLEAU 8 : REPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISE SELON L'AGE ET LE SEXE	27
TABLEAU 9 : REPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISES PAR LE PLUS HAUT NIVEAU D'ETUDES ATTEINT	29
TABLEAU 10 : REPARTITION DU PERSONNEL PERMANENT DANS LES ENTREPRISES AGRICOLES	30
TABLEAU 11 : REPARTITION DU PERSONNEL OCCASIONNEL DANS LES ENTREPRISES AGRICOLES	30
TABLEAU 12 : REPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISES PAR NATIONALITE	31
TABLEAU 13 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE ET LE NOMBRE DE JOURS CONSACRES AUX ACTIVITES	31
TABLEAU 14 : SALAIRES MOYENS VERSES PAR LES ENTREPRISES AGRICOLES (MILLIERS DE F CFA)	34
TABLEAU 15 : REPARTITION DES ENTREPRISES AYANT OBTENU DE PRET	34
TABLEAU 16 : CAPITAL SOCIAL DES ENTREPRISES AGRICOLES AU BENIN	35
TABLEAU 17 : REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DES ENTREPRISES AGRICOLES AU BENIN PAR PRINCIPAUX ACTEURS	35
TABLEAU 18: CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES AGRICOLES	37
TABLEAU 19 : REPARTITION DES UNITES SELON LA TENUE DE COMPTABILITE.....	37
TABLEAU 20 : MONTANT DES PRODUCTIONS EXPORTEES EN 2006	39
TABLEAU 21: MONTANT DES PRODUCTIONS EXPORTEES EN 2007	39
TABLEAU 22 : REPARTITION DE L'AVIS DES CHEFS D'ENTREPRISE	39

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : REPRESENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LE TYPE DE SEDENTARITE	20
GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE ET LE TYPE DE SEDENTARITE	22
GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE	23
GRAPHIQUE 4 : REPARTITION DES ENTREPRISES PAR FORME JURIDIQUE	24
GRAPHIQUE 5 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'INSCRIPTION AU REGISTRE DE COMMERCE	24
GRAPHIQUE 6 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'INSCRIPTION AU NUMERO INSAE.....	25
GRAPHIQUE 7 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'INSCRIPTION A L'IFU.....	25
GRAPHIQUE 8 : REPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISES SELON LA FORMATION DE BASE	29
GRAPHIQUE 9 : REPRESENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES PAR ACTIVITE ET JOURS OUVRES	32
GRAPHIQUE 10 : REPRESENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES PAR ACTIVITE ET JOURS.....	34
GRAPHIQUE 11 : REPARTITION DES ENTREPRISES PAR ACTIVITE PRINCIPALE.....	36
GRAPHIQUE 12 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	38
GRAPHIQUE 13 : REPARTITION DES ENTREPRISES SELON CELLES QUI EXPORTENT	38
GRAPHIQUE 14 : REPRESENTATION GRAPHIQUE DES OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISES.....	42

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

MPDEPP-CAG : Ministère de la Prospective du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

RGE-2 : Deuxième Recensement Général des Entreprises

IFU : Identifiant Fiscal Unique

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petites et Moyennes Industries

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SA : Société Anonyme

SNC : Sociétés en Nom Collectif

CAMeC : Centre d'Arbitrage de Médiation et de Conciliation

CCIB : Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PIB : Produit Intérieur Brut

PRSA : Programme de Restructuration du Secteur Agricole

PASA : Programme d'Appui au Secteur Agricole

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	7
SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES	8
RESUME DU RAPPORT.....	9
1. CADRE GENERAL.....	13
1.1. PRESENTATION GLOBALE DU SECTEUR	16
2. CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES.....	18
2.1. APERÇU GENERAL.....	18
2.2. LA STRUCTURE SECTORIELLE.....	21
2.3. LA PERMANENCE DES ETABLISSEMENTS SUR LE MARCHE	22
2.4. LE STATUT JURIDIQUE DES UNITES ECONOMIQUES	24
3. CARACTERISTIQUES DES CHEFS D'ENTREPRISES.....	26
3.1. LA FEMINISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	26
3.2. L'AGE DES ENTREPRENEURS	27
3.3. LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA FORMATION DE BASE DES ENTREPRENEURS	29
4. EXPLOITATION.....	30
4.1. LES FACTEURS DE PRODUCTION	30
4.2. LA PRODUCTION.....	36
5. OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISES	39
6. CONCLUSION ET SUGGESTIONS.....	43

RESUME (réalisé par Esther KINSOU et Sévérin AGBANGLA)

Le Bénin a défini les grandes orientations de sa politique agricole à travers la Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural. La mise en œuvre de certaines actions dont le projet PRSA et la Table Ronde sur le Secteur Rural en 1995 ont entraîné des changements positifs. Dans le secteur, ces changements ont été renforcés par diverses actions identifiées dans le Programme d'Action du Gouvernement en 1997. Le PASA est donc né et fait suite logique au PRSA.

La réussite des différentes réformes et stratégies de relance n'est possible que grâce à plusieurs programmes, projets, organisations paysannes et entreprises modernes dudit secteur.

C'est donc pour appréhender les entreprises modernes existant dans le secteur, leur activité et plusieurs caractéristiques qui leur sont afférentes que la deuxième édition du Recensement des Entreprises (RGE_2) a été organisée. Le secteur agricole concerne essentiellement la production végétale, animale et halieutique.

De façon globale le RGE_2 s'est intéressé aux entreprises agricoles existantes et opérant dans ces branches du secteur primaire, il inclut donc celles qui interviennent dans la production végétale animale et halieutique. Les entreprises de production de cultures de rente qui font un poids économique dans le secteur de l'agriculture sont prises en compte dans le secteur industriel. Celles qui commercialisent les produits agricoles sont prises en compte dans le commerce selon la méthodologie définie par le RGE_2.

Selon les résultats du RGE_2 les entreprises modernes existantes dans le secteur primaire interviennent dans ces différents sous secteurs.

Au total 80 établissements regroupés en 73 entreprises ont été recensées dont 18 entreprises intervenant dans la production végétale, 51 dans la production de l'élevage et 4 dans la production de la pêche.

Une entreprise agricole est définie comme une entreprise qui produit des biens agricoles et ayant un siège bien défini.

Sont retenues par le RGE_2, toutes les unités de production agricoles ou agropastorales, toutes les entreprises du domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du secteur moderne ou formel et informel.

Sont exclues du champ des entreprises agricoles, toutes les unités économiques agricoles n'ayant pas un local et toutes les entreprises de transformation et ou de vente de produits agricoles.

Les exploitations agricoles, les fermes ainsi que les jardins sont totalement exclus des unités à recenser sachant qu'elles seront prises en compte par le Recensement National Agricole (RNA).

L'analyse des résultats obtenus, révèle que le département de l'Ouémé rassemble presque la moitié des entreprises agricoles dirigées en majorité par des Béninois de sexe masculin. Ces établissements sont en grande partie des entreprises individuelles et plus du tiers de leurs chefs ont fréquenté au-delà du cycle primaire.

Au nombre de ces résultats, il ressort que :

- les principales activités de ces entreprises rencontrées tournent essentiellement autour des cultures de consommation courantes et ne couvrent pas les produits qui peuvent servir à l'exportation ;
- la quasi-totalité des entreprises sont individuelles 84% ; l'informel est le principal caractère de ces entreprises, 14% seulement disposent d'un registre de commerce contre 66% qui n'en disposent pas ; 88% n'ont pas un numéro INSAE ; 32% ne tiennent pas de comptabilité formelle caractéristique de l'informel ;
- Une partie (22%) des chefs d'entreprises est âgée de 35 à 39 ans ;
- quand on s'intéresse au niveau d'instruction, les chefs d'entreprise sont en majorité du niveau secondaire 33%, du niveau primaire 25% et du supérieur 18% ;
- le salaire moyen est de l'ordre de 300 000 f CFA dans les entreprises agricoles en général ;
- dans le domaine des ressources financières, 88% des entreprises n'ont pas obtenu de prêt pour le développement de leurs activités, 3% seulement des entreprises ont un capital social supérieur à 50 000 000 de franc CFA,
- 8% n'exportent qu'une partie de leur production, caractéristique d'une agriculture de subsistance.

Au regard de tous ces résultats les chefs d'entreprise (99%) ont reconnu avoir de difficultés dans le développement de leurs entreprises, parmi elles, il ressort que :

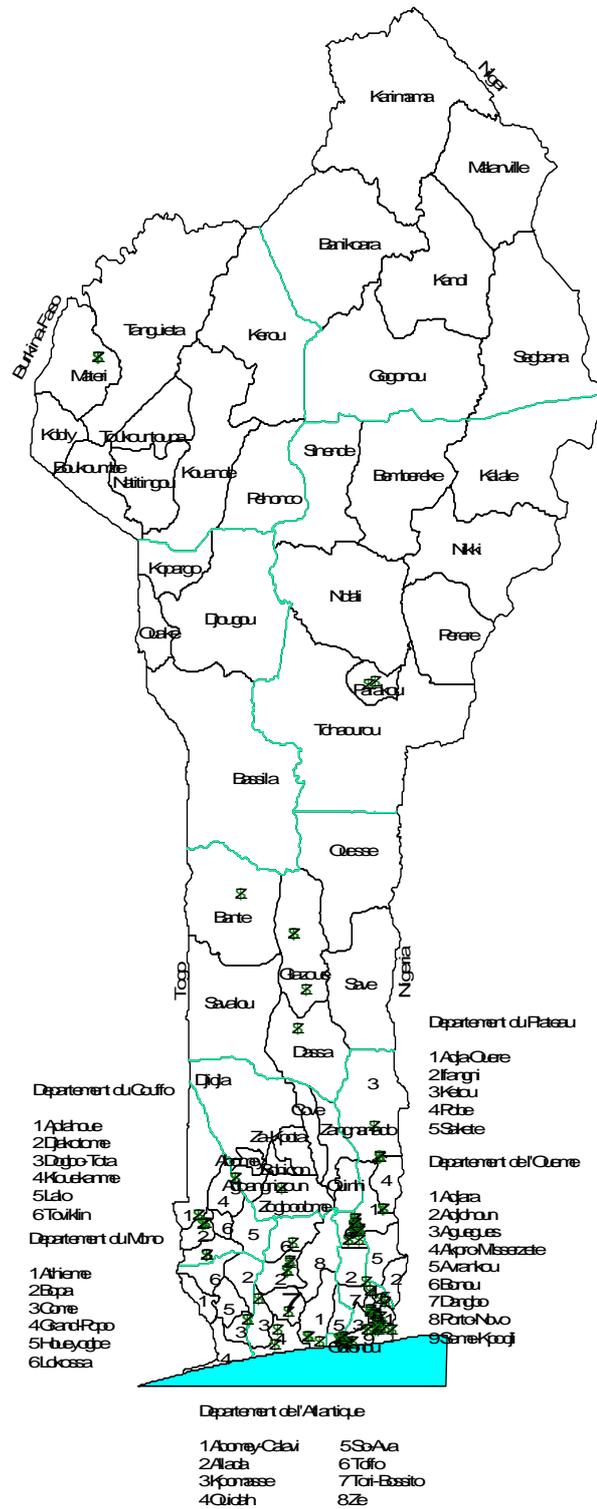
- le besoin en fond de roulement représente 90% ;
- 88% estiment que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour investir sur la parcelle.

Dans une perspective de donner un coup de pouce au secteur afin de le rendre compétitif dans un environnement mondial de rude concurrence, il est nécessaire de prendre les mesures suivantes :

- régler progressivement et de façon définitive les problèmes liés au financement par l'octroi de prêts au niveau des institutions de finance ;
- créer des banques d'investissement et de développement. Ceci permettra l'acquisition de la technologie appropriée et la mise à disposition de capitaux nécessaires ;
- subventionner les produits afin qu'ils soient compétitifs au plan mondial ;

- régler de façon définitive l'épineux problème du foncier, en facilitant l'obtention du titre foncier.

En somme l'évaluation, des résultats issus du recensement dans le secteur agricole abouti à un bilan mitigé qui ne permet pas d'entrevoir le développement du secteur moteur, de l'économie nationale



Titre : Carte des entreprises agricoles au Bénin

NOTE METHODOLOGIQUE

1. Le deuxième recensement national des entreprises est une opération de grande envergure qui a ciblé toutes les unités de production ayant un local fixe identifiable sur le terrain. Les opérations ont concerné les unités économiques et non les ménages. C'est dire qu'il ne s'agit pas de s'attendre à avoir par exemple un nombre d'artisans, mais plutôt un nombre d'entreprises artisanales.

2. L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On y distingue les grandes entreprises, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Petites et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les Micro entreprises du secteur informel.

3. L'unité statistique recensée est l'établissement. Il se définit comme une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

4. Le recensement a couvert toutes les entreprises exerçant une activité économique sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée. L'unité enquêtée est essentiellement l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Les unités installées dans les marchés sont également concernées par cette opération.

5. Les unités artisanales et toutes les entreprises à caractère strictement familial n'ayant pas de numéro INSAE ou d'Identifiant Fiscal Unique (IFU), ne produisant pas de documents comptables selon un plan formel, mais pouvant faire le point hebdomadaire ou mensuel de leurs recettes et de leurs charges et utilisant une main d'œuvre rémunérée ou non sont incluses dans le champ du recensement. Sont exclues du champ du recensement les unités économiques n'ayant pas un local (les unités économiques ambulantes).

6. Le recensement s'est déroulé sur le plan national et quel que soit le milieu (urbain et rural).

- En milieu urbain, il a été procédé à un balayage systématique de tous les quartiers de ville ;
- En milieu rural, seuls les chefs lieux d'arrondissements ont été pris en compte dans le recensement. En effet, dans ce milieu, les entreprises sont surtout concentrées dans les chefs lieux d'arrondissement. Toutefois les unités économiques d'une certaine importance situées dans les villages et dont les autorités administratives ont signalé la présence ont été recensées.

INTRODUCTION

Pendant longtemps, plusieurs opérations statistiques menées dans notre pays se sont surtout intéressées aux problèmes démographiques et aux conditions de vie des populations. Les opérations de recensement général de la population et de l'habitation ainsi que les projections démographiques qui l'ont suivi ont permis de connaître l'évolution de l'effectif de la population béninoise afin d'apprécier la taille du marché des consommateurs ainsi que leur répartition spatiale. En outre, les enquêtes budget-consommation, notamment l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages de 2006 et celle de 2007, ont enrichi l'information relative à la structure de dépenses des ménages et les biens et services consommés.

Le secteur des entreprises reste jusque là pauvre en données statistiques. Or, notre pays a opté, depuis 1990, pour la libéralisation de son économie. Cette option retenue pour l'économie béninoise fait du secteur privé, un acteur principal de développement dont le socle fondamental est constitué par les entreprises, véritables éléments en matière de création de la richesse nationale. Ce sont elles qui produisent les biens et services en vue de la satisfaction des besoins des populations.

Par ailleurs, le secteur agricole béninois souffre depuis longtemps d'une structure de production peu propice aux exigences de la compétitivité internationale. Ceci est dû principalement à des pratiques de culture archaïques basées sur les structures familiales utilisant une main d'œuvre non qualifiée. Ainsi très peu d'entreprises agricoles ont été enregistrées depuis dans les différents répertoires d'entreprises disponibles.

L'organisation du deuxième recensement général des entreprises (RGE2) apporte des réponses à beaucoup interrogations sur les entreprises agricoles. Elle s'inscrit dans la prise en charge des exigences statistiques induites par la vision du Gouvernement qui a opté pour le renouveau économique dans la perspective de l'accélération de la croissance et de la construction de l'émergence économique de notre pays.

Le présent rapport livre aux lecteurs, les résultats de l'opération sur le secteur de l'agriculture. Il est structuré en six parties. Après avoir situé le cadre général de l'étude, il présente les caractéristiques générales des unités économiques installées dans notre pays. Le document aborde ensuite quelques caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises agricoles (sexe, niveau d'instruction, âge). Pour finir, une analyse du système d'exploitation des unités économiques agricoles est faite d'une part, et, d'autre part une présentation de l'opinion de ces chefs d'entreprises sur certaines questions telles que le système judiciaire et fiscale, et l'efficacité des services portuaires ont été analysées.

1. CADRE GENERAL

1.1. Présentation globale du secteur

Le Bénin, avec plus de 8 millions d'habitants en 2008 est un pays dont le secteur agricole occupe 70% de la population active et contribue à 32.2% au Produit Intérieur Brut (PIB)¹. L'agriculture demeure un secteur riche en opportunités tant au niveau de la production, de l'exportation, que celui de la transformation. Plusieurs spéculations restent sur une pente ascendante (manioc, maïs, riz, anacarde), mais d'autres sont encore peu exploitées comme le karité, le palmier à huile, les fruits et légumes. Le puissant voisin, le Nigeria, offre des débouchés substantiels ainsi que les pays sahéliens. Les pays du Nord sont très demandeurs de karité, de fruits, de cossettes, de manioc et de noix d'anacarde. Au niveau de l'élevage, des possibilités se présentent dans la production de viande animale, de volailles, d'œufs et de produits laitiers. Quand on sait que la consommation journalière de poulets au Nigeria avoisine les deux (2) millions alors que le pays n'en produit qu'un million², on peut noter les capacités d'exportation notables vers la sous-région, en parallèle au marché intérieur. Dans le domaine de la volaille toujours, secteur en pleine expansion, notamment dans le milieu urbain, la majorité des poussins sont importés. Ils s'achètent à un prix relativement élevé qui tient compte des coûts de transport. Or, selon les besoins quotidiens de poussins la nécessité de création de couvoirs semblerait s'imposer, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités. De même, la construction d'abattoirs et des infrastructures annexes devient une nécessité. Si le maïs fournit l'aliment de base pour le bétail, un créneau existe pour la fabrication de concentrés en protéines, minéraux et vitamines. La filière lait (la production de lait et la transformation locale), que le Bénin souhaite encourager, bénéficie aussi d'opportunités. Actuellement, la majorité du lait est importée sous forme de poudre. Le gouvernement avait acheminé, à titre expérimental, une centaine de vaches et de taureaux en provenance du Brésil. Les premières lactations ont donné un rendement de 10 à 15 litres par tête et par jour, bien au-dessus de celui des bovins locaux, ce qui constitue un signe très encourageant³. Ainsi, la production de races améliorées par l'importation de semences de bêtes performantes, adaptée aux spécificités locales, représente un nouveau créneau. L'aulacode (ou encore l'agouti) existe depuis longtemps au Bénin ; sa qualité est très prisée, notamment sur le marché régional vers lequel sont exportés sa viande mais aussi des animaux vivants géniteurs. S'ajoutent également des opportunités en matière de pêche, notamment industrielle encore très peu développée.

La loi de Finances pour la gestion 2006 a reconduit plusieurs avantages pour le secteur de l'agriculture, ainsi

- l'importation, la production ou la vente des intrants agricoles, instruments et appareils phytosanitaires et semences en République du Bénin profitent d'un régime d'exonération des droits et taxes d'entrée et de la TVA (18 %). En outre, ce régime d'exonération n'est pas

¹ INSAE, Comptes Nationaux

² PAM Bénin ; RAPPORT D'EVALUATION RAPIDE ; JUILLET 2008.

³ Idem

assujetti à la perception de la taxe de statistique. Ces marchandises ne supportent donc que la redevance statistique au taux de 1 % ad valorem ;

- l'importation, la production ou la vente des machines et matériels agricoles en République du Bénin sont sous le régime d'exonération des droits et taxes d'entrée et de la TVA. En revanche, celui-ci est assujetti à la perception de la taxe statistique au taux de 5 % ad valorem assujetti au timbre douanier de 4 %.

1.2 Organisation et caractéristiques économiques

Depuis les années 90, la République du Bénin a défini les grandes orientations de sa politique agricole en affirmant sa volonté de réduire la dépendance vis-à-vis des importations et de diversifier l'offre d'exportation via certaines réformes. Les dernières réformes visent entre autres à :

- contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois ;
- contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations par l'augmentation du pouvoir d'achat des producteurs ;
- diversifier et intensifier la production agricole d'une manière durable,
- contribuer à l'amélioration des rapports hommes femmes.

En juillet 2006, sous l'impulsion du Président de la République qui a eu le désir de faire du Bénin un pays émergent et de l'agriculture le levier de l'économie, il a été élaboré le « Plan Stratégique pour la Relance du Secteur Agricole » (PSRA). Ce plan est un cadre temporel de 5 ans pour le développement d'actions spécifiques qui découlent des politiques précédemment définies. En plus des stratégies de développement de nouvelles filières, ce document aborde aussi les indicateurs du développement du secteur (Synthèse des documents de politique du secteur agricole au Bénin, MAEP, juin 2008).

La réussite des différentes réformes et stratégies de relance n'est possible que grâce à des organisations paysannes et des entreprises modernes dudit secteur.

Le secteur agricole comprend essentiellement la production végétale, animale et halieutique. En 2008, la production végétale a atteint en termes de structure, presque le **quart (23%)** de la richesse nationale au Bénin. C'est l'un des sous secteurs ayant contribué le plus à l'accroissement du PIB. Les résultats disponibles sur la campagne agricole 2008/2009 font apparaître une hausse globale de la production végétale de 11.09% par rapport à la campagne précédente. Cette hausse provient essentiellement des cultures de rente bien qu'ayant quelque peu chuté.

De façon générale, les productions de pêche maritime (artisanale et industrielle) ont connu une augmentation graduelle avant 2006 puis une baisse en 2007. Cette diminution de la production de Pêche Maritime Industrielle est en relation avec le nombre de licences de pêche délivré en 2007. En ce qui concerne la Pêche Maritime Artisanale, la diminution est

due notamment à la migration des pêcheurs, la cherté des carburants ainsi que de l'amenuisement des stocks. Elle constitue 5.5% du PIB en 2008.

Par ailleurs, selon les estimations de la DPP du MAEP l'effectif du cheptel béninois comprend en 2007 ; 1 876 800 bovins, 762300 ovins, 341 700 porcins et 14 664 700 de volailles.

Les productions nationales sont logiquement influencées par les importations et les exportations alors que les abattages contrôlés de bovins tournent autour de 10 000 têtes en 2007, les importations d'animaux enregistrées aux abattoirs de Cotonou sont de 530 têtes de bovins en provenance essentiellement du Burkina et du Mali. Leur production de viande est estimée à 70 tonnes⁴.

Selon les résultats du RGE_2 les entreprises modernes existantes dans le secteur primaire interviennent dans ces différents sous secteurs.

Au total 80 établissements regroupés en 73 entreprises ont été recensés dont 18 entreprises interviennent dans la production végétale, 51 dans la production de l'élevage et 4 dans la production de la pêche.

2. Caractéristiques des unités économiques

2.1. Aperçu général

Le Recensement Général des Entreprises (RGE_2) organisé en 2008 a permis de disposer d'informations fiables et actualisées sur toutes les entreprises opérant sur le territoire national. L'unité statistique recensée est l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Ledit recensement a été un balayage systématique du milieu urbain et des chefs lieux d'arrondissement en milieu rural.

Une entreprise agricole est une entreprise qui produit des biens agricoles et ayant un siège bien défini.

Sont concernées par le RGE_2, toutes les unités de production agricoles ou agropastorales, toutes les entreprises du domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du secteur moderne formel et informel.

Sont exclues du champ des entreprises agricoles, toutes les unités économiques agricoles n'ayant pas un local et toutes les entreprises de transformation et ou de vente de produits agricoles.

⁴ INSAE, NOTE SUR LES STATISTIQUES AGRICOLES 2000 à 2008, avril 2009

Les exploitations agricoles, les fermes ainsi que les jardins sont totalement exclus des unités à recenser sachant qu'ils seront pris en compte par le Recensement National Agricole (RNA).

De façon globale les entreprises agricoles concernées par le RGE_2 incluent celles qui interviennent dans la production végétale animale et halieutique. Les entreprises de production de cultures de rente qui font un poids économique dans le secteur de l'agriculture sont prises dans l'industrie. Celles qui commercialisent les produits agricoles sont prises en compte pas le commerce selon la méthodologie définie par le RGE_2.

L'analyse des résultats obtenus, révèle que le département de l'Ouémé rassemble presque la moitié des entreprises agricoles dirigées en majorité par des Béninois de sexe masculin. Ces établissements sont en grande partie des entreprises individuelles et plus du tiers de leurs chefs ont fréquenté au-delà du cycle primaire.

Le deuxième Recensement Général des Entreprises qui est une opération de grande envergure du secteur moderne a ciblé toutes les unités de production ayant un local fixe identifiable sur le terrain et a concerné les unités économiques et non les ménages. Les données issues du balayage systématique de tous les quartiers de ville du milieu urbain et les chefs lieux d'arrondissements du milieu rural, ayant révélé 80 établissements agricoles dont 73 regroupés en entreprises sont présentés dans le tableau ci-dessous qui donne leur répartition par département et par milieu d'implantation.

Tableau 1 : Répartition des entreprises par département et par milieu d'implantation

Département	MILIEU				Total	
	Urbain	Proportion %	Rural	Proportion %		Proportion %
ALIBORI						
ATACORA			1	1,9	1	1,3
ATLANTIQUE	1	3,6	8	15,4	9	11,3
BORGOU	2	7,1			2	2,5
COLLINES	4	14,3	3	5,8	7	8,8
COUFFO	1	3,6	4	7,7	5	6,3
DONGA			1	1,9	1	1,3
LITTORAL	8	28,6			8	10,0
MONO			1	1,9	1	1,3
OUEME	7	25,0	30	57,7	37	46,3
PLATEAU	3	10,7	4	7,7	7	8,8
ZOU	2	7,1			2	2,5
Total	28	100,0	52	100,0	80	100,0

Source: RGE2, INSAE 2008

Selon le milieu d'implantation, 35% des établissements agricoles sont implantés en milieu urbain et 65 % se retrouvent en milieu rural. Il est à remarquer que les entreprises agricoles se retrouvent plus dans les départements de l'Ouémé (46,3%), de l'Atlantique (11,3%) et dans le Littoral (10,0%). Ce qui suppose que les activités agricoles exercées dans les autres départements le sont indépendamment des entreprises agricoles.

Dans le département de l’Ouémé, de l’Atlantique et du Plateau l’activité de l’élevage est en tête en termes d’unité économique recensée puis après, la production végétale dans le Littoral (Confère tableau n° 13 en annexe).

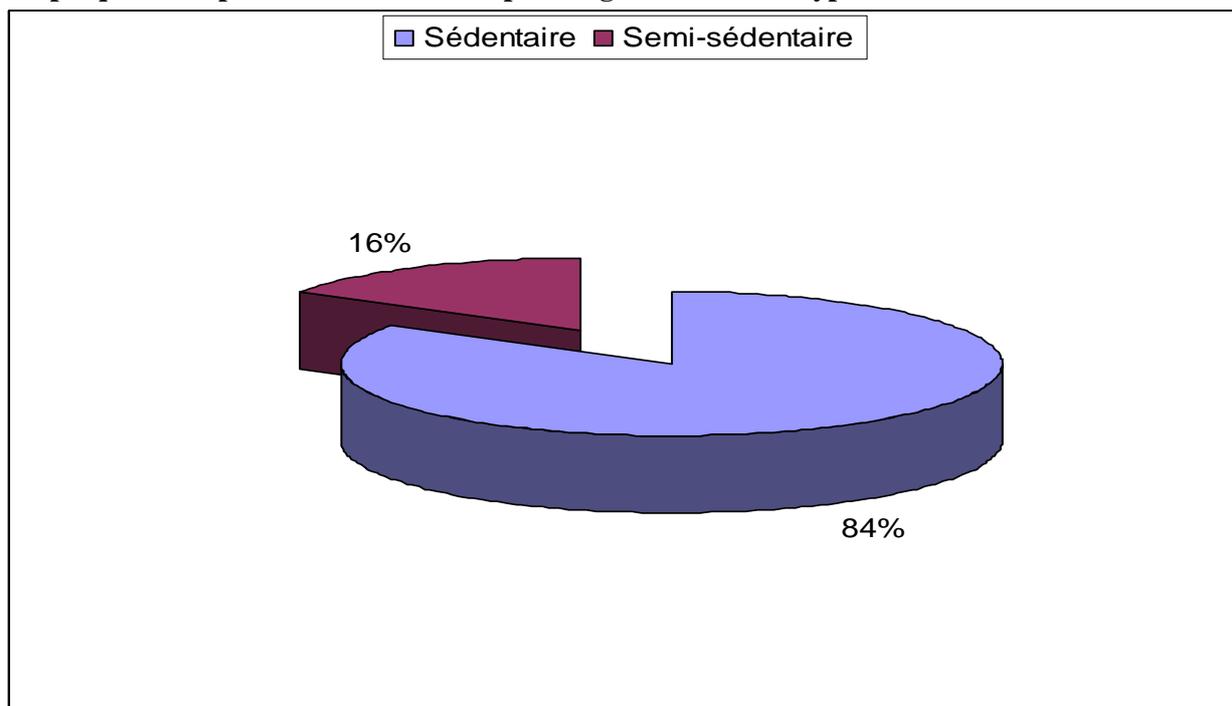
Aussi, à leur implantation, notons que la plupart de ces établissements (84%) sont sédentaires et 16% seulement des établissements semi sédentaires.

Tableau 2 : Répartition des entreprises selon le milieu et le type d’implantation

Type d'implantation	MILIEU		Total	Proportion
	Urbain	Rural		
Sédentaire	22	45	67	84%
Semi sédentaire	6	7	13	16%
Total	28	52	80	1

Source: RGE2, INSAE 2008

Graphique 1 : Représentation des Entreprises agricoles selon le type de sédentarité



Source: RGE2, INSAE 2008

2.2. La structure sectorielle

Quand on s'intéresse à la répartition des entreprises par branche d'activités et par type d'implantation il apparaît que 80% des entreprises sédentaires font de l'élevage lorsque 2% ont pour activité principale la production végétale. La pêche de son côté n'apparaît pas comme une activité sédentaire ; cette situation expliquerait le caractère aléatoire des activités halieutiques et la difficulté dans la réalisation de ce genre d'activité tant dans le domaine de la pêche maritime que continentale

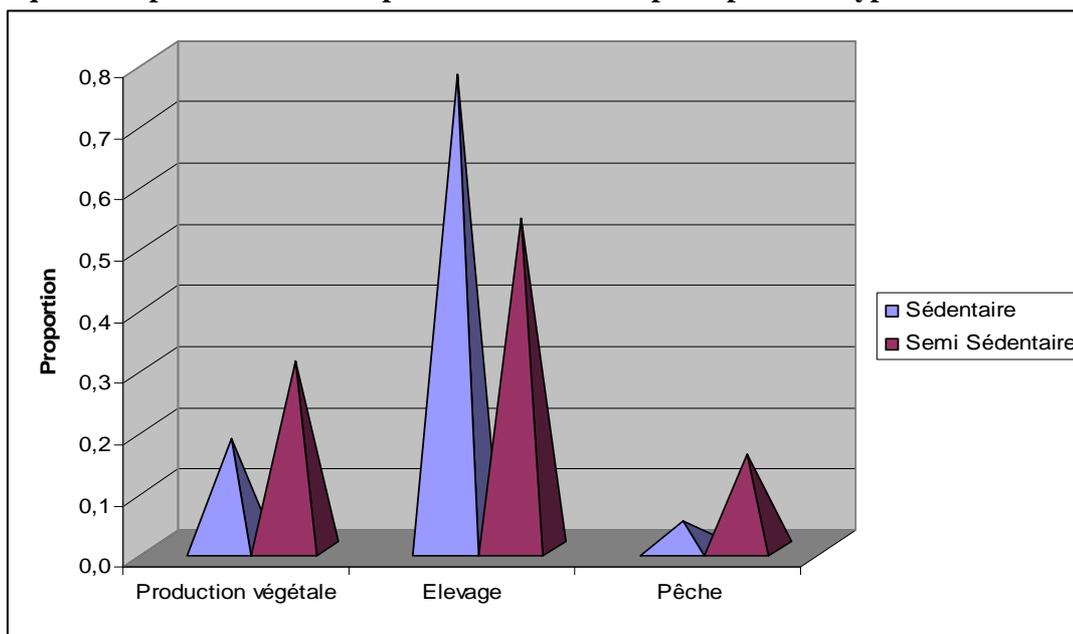
Tableau 3 : Répartition des entreprises selon l'activité principale et le type d'implantation

Activité principale	Sédentaire	Proportion	Semi sédentaire	Proportion
Cultures de céréales	6	0,5	1	0,3
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0,0	1	0,3
Culture de plantes oléagineuses	3	0,3	0	0,0
Culture de légumes	1	0,1	0	0,0
Horticulture, pépinières	1	0,1	2	0,5
Culture de la banane	1	0,1	0	0,0
Total production végétale	12	0,2	4	0,3
Elevage de bovins	5	0,1	2	0,3
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	6	0,1	0	0,0
Elevage de porcins	4	0,1	2	0,3
Elevage de volailles	17	0,3	2	0,3
Elevage de camélidés	3	0,1	0	0,0
Elevage d'animaux n.c.a.	14	0,3	1	0,1
Activités annexes à la culture et à l'élevage	3	0,1	0	0,0
Total Elevage	52	0,8	7	0,5
Pêche artisanale	0	0,0	2	1,0
Pisciculture, aquaculture	3	1,0	0	0,0
Total Pêche	3	0,0	2	0,2
Total	67	1,0	13	1,0

Source: RGE2, INSAE 2008

Le graphique ci contre nous démontre clairement que la production végétale et la pêche sont des activités plus semi sédentaires que l'élevage puis cette dernière s'organise en unité économique plus que les deux premières.

Graphique 2 : Répartition des entreprises selon l'activité principale et le type de sédentarité



Source: RGE_2, INSAE 2008

2.3. La permanence des établissements sur le marché

Parmi les entreprises créées dans le secteur agricole entre 1972 et 2008 ; 70,0% interviennent dans l'élevage dont 30,3% exercent comme activité principale l'élevage de volailles ; 10,7% des entreprises font comme activités l'élevage des caprins, des ovins, des bovins puis des porcins.

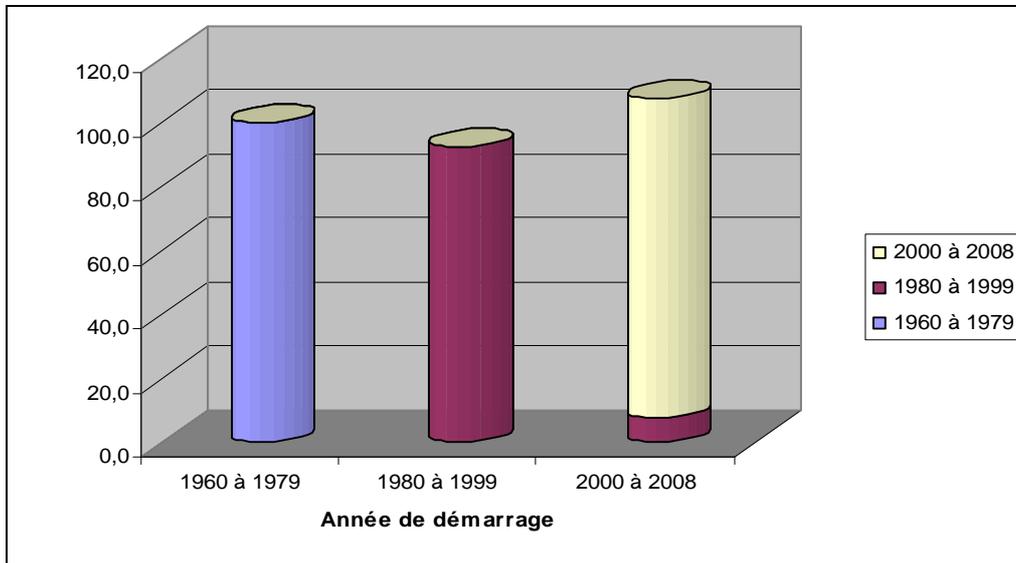
Tableau 4 : Répartition des entreprises par année de création et activités principales

Activité principale	Année de création			
	1972 à 1979	1980 à 1999	2000 à 2008	Total
Cultures de céréales	0	2	1	3
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	1	1
Horticulture, pépinières	0	1	2	3
Culture de la banane	0	0	1	1
Elevage de bovins	0	0	6	6
Elevage d'ovins, de caprins, d'équidés	0	2	4	6
Elevage de porcins	0	3	3	6
Elevage de volailles	1	7	9	17
Elevage de camélidés	0	0	3	3
Elevage d'animaux n.c.a.	0	5	10	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	0	1	2	3
Pêche artisanale	0	1	1	2
Pisciculture, aquaculture	0	1	2	3
Activités agricoles non ventilées ailleurs	0	3	8	11
Total	1	26	53	80

Source: RGE_2, INSAE 2008

La première entreprise de ce secteur a été créée avant 1980, plusieurs autres ont été créées entre 1980 et 1999 avant qu'elles ne deviennent plus importantes à partir de l'année 2000; période caractéristique de la libéralisation et de la démocratisation de notre pays.

Graphique 3 : Répartition des entreprises selon l'activité principale



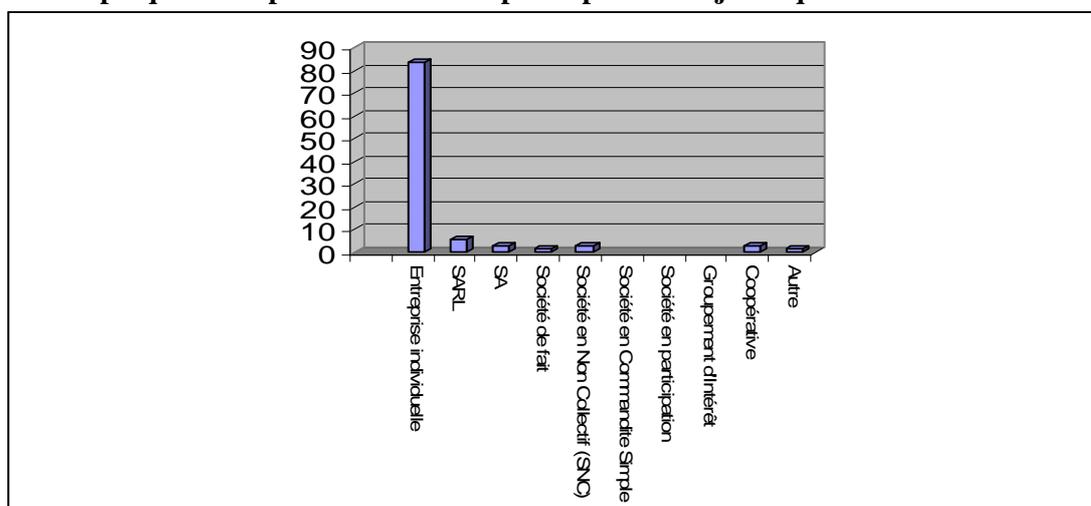
Source: RGE_2, INSAE 2008

De plus, quelle que soit la période considérée, lorsque que l'on se réfère à l'année de création ou de démarrage des activités, on constate que les entreprises agricoles démarrent généralement leurs activités dans un délai très proche de la période de création. Ce constat se justifie en ce sens que les unités agricoles sont pour la plupart des entreprises individuelles (83,6%) qui ne nécessitent pas de grandes formalités administratives et de gros moyens financiers.

Ainsi, en analysant la durée qui sépare la date de démarrage des activités de celle de création de l'unité, il se dégage que près de 97,5% des unités de production agricole démarrent leurs activités juste après l'année de création.

2.4. Le statut juridique des unités économiques

Graphique 4 : Répartition des entreprises par forme juridique

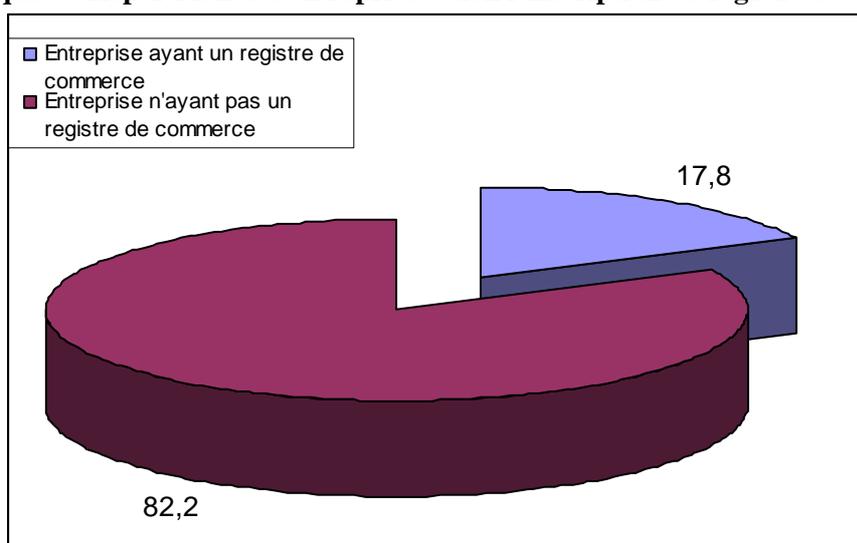


Source: RGE_2, INSAE 2008

Quand on s'intéresse à la forme juridique des entreprises agricoles, on constate que plus de 4/5 sont des entreprises individuelles (83,6 %), (5,5%) sont des SARL Société A Responsabilité Limitée, seulement (2,7%) sont respectivement des Sociétés Anonymes, et des Coopératives. Ce qui suppose que les entreprises agricoles ne sont pas réellement organisées.

2.5. Le degré d'informalité

Graphique 5 : Répartition des entreprises selon l'inscription au registre de commerce

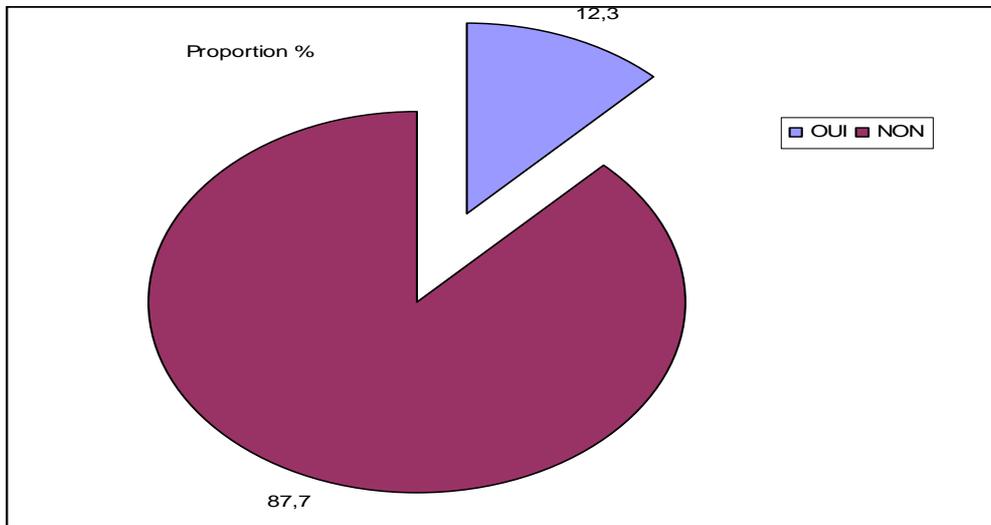


Source: RG_2, INSAE 2008

Dans la plupart des pays africains l'informel domine dans tous les domaines d'activités. Aussi, moins d'une (1) entreprise agricole sur 5 soit 17,8% sont-elles reconnues par l'Etat

(inscription au registre de commerce). On pourrait dire qu'au Bénin la plupart des entreprises (4 sur 5) sont dans l'informel et ne sont pas reconnues par l'Etat.

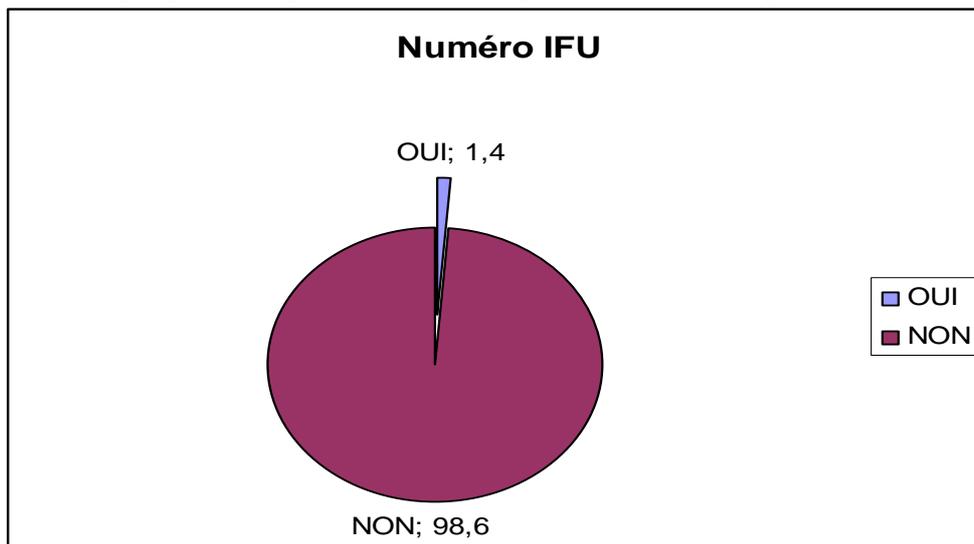
Graphique 6 : Répartition des entreprises selon l'Inscription au numéro INSAE



Source: RGE_2, INSAE 2008

Dans 17,8% des cas, les entreprises agricoles disposent d'un registre de commerce et 12,3% seulement ont le numéro INSAE. Ceci se justifie par le fait que le numéro INSAE n'est exigé qu'aux entreprises qui font des prestations de service à l'Etat. On pourrait dire que les 87,7% des entreprises ne disposant pas de numéro INSAE, ne sont pas intéressées à faire des prestations de service avec l'Etat.

Graphique 7 : Répartition des entreprises selon l'Inscription à l'IFU



Source: RGE_2, INSAE 2008

Sur les entreprises agricoles recensées, seulement une (01) est inscrite à l'Identité Fiscale Unique (IFU) soit 1,4% contre 98,6%. Cette faible proportion d'enregistrement des entreprises à l'IFU pourrait s'expliquer par sa récente date d'institutionnalisation (2008) confirmant ainsi l'informalisation de cette catégorie d'entreprise.

Tableau 5 : Répartition des entreprises selon la tenue de Comptabilité

Comment établissez-vous vos comptes	Effectif	Proportion (%)
Comptabilité écrite formelle (Bilan et compte d'exploitation)	7	8,2
Comptabilité simplifiée	11	13,7
Notes personnelles	35	45,2
Ne fait pas de comptes	22	31,5
Autre	2	1,4
Total	80	100,0

Source: RGE_2, INSAE 2008

On remarque bien à travers ce tableau, le caractère très informel des entreprises dans ce secteur d'activité très important au Bénin. Seulement 8,2% des entreprises dans ce secteur détiennent une comptabilité formelle (elles sont donc organisées) contre 31,5% qui ne font même pas de comptabilité ; 13,7% font une comptabilité simplifiée et il en existe 45,2% qui ne prennent que des notes personnelles.

3. Caractéristiques des chefs d'entreprises

3.1. La féminisation de l'activité économique

Selon les résultats du RGE_2 l'effectif des employés est faible dans les entreprises agricoles. Le tableau ci-dessous nous montre la répartition des salariés selon le sexe et l'activité. En 2006, il révèle une prédominance des hommes (76,5%) par rapport aux femmes ; ils sont répartis selon l'activité exercée : production végétale 74,5%, élevage 16,8% et pêche 8,7%.

En 2007, la même répartition selon le sexe et l'activité donne chez les hommes 76,3%, et comme suit, 72,7% ; 17,7% et 9,6% respectivement pour la production végétale, l'élevage et la pêche.

Au regard des résultats il ressort que le nombre moyen de femmes utilisées dans une entreprise agricole a évolué quelque peu, passant de 7 en 2006 à 12 en 2007.

Tableau 6 : Répartition des salariés par sexe et selon l'activité exercée

		Production végétale	Elevage	Pêche	Total
Homme	2006	385	87	45	517
	2007	386	94	51	531
Femme	2006	92	22	45	159
	2007	91	22	52	165

Source: RGE_2, INSAE 2008

De façon générale cette disproportion entre le personnel féminin et masculin interpelle plus d'un, quand on sait que les questions touchant les femmes suscitent une attention considérable. La participation de la femme à la vie économique qui est un élément important pour la promotion de son rôle dans la société est très faible dans le domaine agricole. A ce titre il convient de mentionner que les entreprises agricoles n'accordent pas les mêmes avantages d'emploi aux hommes et femmes.

3.2. L'âge des entrepreneurs

Tableau 7 : Répartition des chefs d'entreprises par tranche d'âge

Age	Effectifs	Proportion %
25 - 29 ans	4	5,5
30 - 34 ans	5	6,8
35 - 39 ans	16	21,9
40 - 44 ans	10	13,7
45 - 49 ans	11	15,1
50 - 54 ans	7	9,6
55 - 59 ans	6	8,2
60 - 64 ans	4	5,5
65 ans et plus	4	5,5
Sous Total	67	91,8
Manquant	6	8,2
Total	73	100,0

Source: RGE_2, INSAE 2008

Parmi les entrepreneurs agricoles, la plupart (21,9%) ont entre 35 et 39 ans, 13,7% sont entre 40 et 44 ans ; 15,1% sont âgés de 45 à 49 ans ; 9,6% de 50 ans à 54 ans et 8,2 % de 55 à 59 ans. Dans le même temps 8,2% n'ont pas déclaré leur âge. Notons qu'il n'existe pas de chefs d'entreprises ayant moins de 25 ans d'âge.

Tableau 8 : Répartition des chefs d'entreprise selon l'âge et le sexe

Age	Sexe				Total
	Masculin	Proportion %	Féminin	Proportion %	
25 - 29 ans	4	7	0	0	4
30 - 34 ans	5	8	0	0	5
35 - 39 ans	16	26	0	0	16
40 - 44 ans	9	15	1	20	10
45 - 49 ans	10	16	0	0	10
50 - 54 ans	4	7	3	60	7
55 - 59 ans	6	10	0	0	6
60 - 64 ans	3	5	1	20	4
65 ans et +	4	7	0	0	4
Total	61	100	5	100	66

Source: RGE_2, INSAE 2008

Le tableau ci contre nous permet de constater que plus de 9 % des chefs d'entreprises n'ont pas déclaré leur sexe. Parmi ceux qui l'ont déclaré, 26% de sexe masculin ont entre 35 et 39 ans, 15% entre 40 à 44 ans et 16% entre 45 à 49 ans..

3.3. Le niveau d'instruction et la formation de base des entrepreneurs

Tableau 9 : Répartition des chefs d'entreprises selon le plus haut niveau d'études atteint

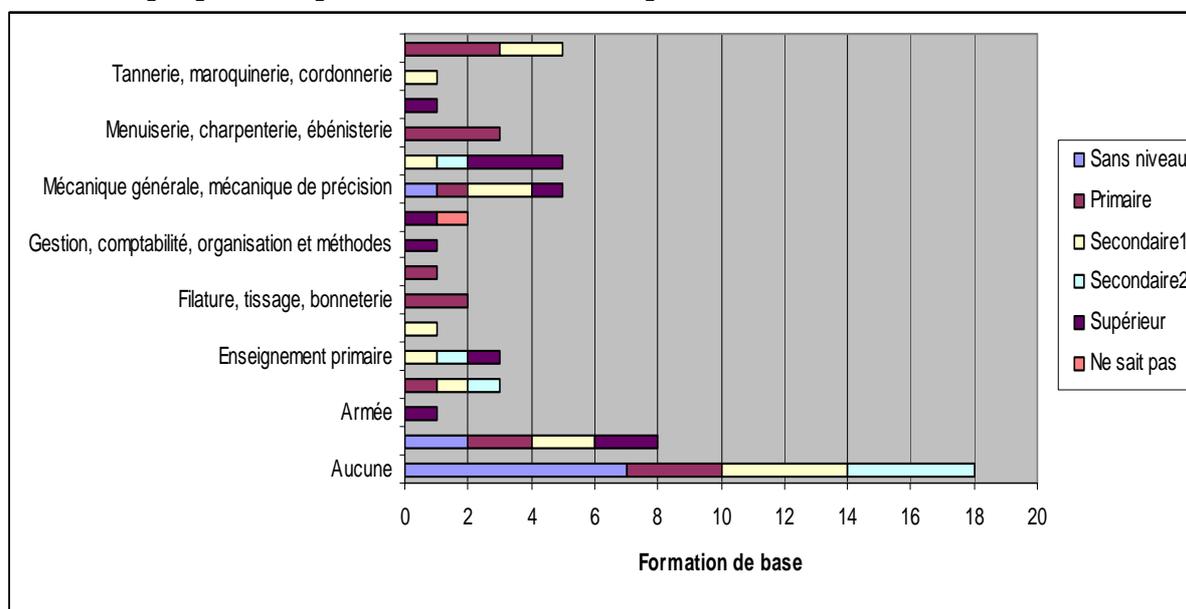
Niveau d'études atteint	Effectif	Proportion%
Sans niveau	13	17,8
Primaire	18	24,7
Secondaire1	17	23,3
secondaire2	8	11,0
Supérieur	13	17,8
Ne sait pas	4	5,5
Total	73	100,0

Source: RGE_2, INSAE 2008

Dans les entreprises agricoles les dirigeants sans niveau d'instruction représentent 17,8% au même titre que ceux du niveau supérieur ; le quart (24,7%) de cet effectif a juste un niveau primaire, 23,3% ont fait le premier cycle du secondaire, et 11,0% le second (2nd) cycle.

Par ailleurs, les chefs d'entreprises en général n'ont aucune formation de base dans le domaine agricole. En effet, parmi ceux ayant déclaré leur formation de base 13,3% seulement ont subi une formation en agriculture et en élevage dont aucun n'a le niveau du secondaire contre 25 % ayant le niveau supérieur.

Graphique 8 : Répartition des chefs d'entreprises selon la formation de base



Source: RGE_2, INSAE 2008

4. Exploitation

4.1. Les facteurs de production

- **Les employés permanents**

La durée du contrat détermine le type d'emploi exercé. Ainsi, lorsque le contrat excède six (6) mois, l'employé est considéré comme permanent. Entre 2006 et 2007, l'effectif des employés permanents n'a progressé que de 0,4%. En outre les entreprises agricoles utilisent un personnel plus permanent que occasionnel (455 contre 130 employés).

Dans le secteur agricole, la répartition du personnel varie selon que la production soit végétale, animale ou halieutique. En 2006 les entreprises intervenant dans la production végétale viennent en 1^{ère} position avec 79,8% des salariés du secteur. En 2007, la tendance a été conservée avec 78,6% du personnel ayant pour activité la production végétale au détriment de l'élevage (11,9% en 2006 et 13,3% en 2007).

Tableau 10 : Répartition du personnel permanent dans les entreprises agricoles

	Production végétale	Elevage	Pêche	Total
2006	79,8%	11,9%	08,3%	100%
2007	78,6%	13,3%	08,1%	100%

Source: RGE_2, INSAE 2008

- **Les travailleurs occasionnels**

Les travailleurs recrutés pour un travail de courte durée (moins de six (6) mois) désignés par personnel occasionnel sont moins utilisés dans les entreprises agricoles.

En 2006, il ne constitue que 22,2% du total de personnel utilisé dans les entreprises agricoles contre 23,7% en 2007. Tout comme dans le cas des employés permanents, le personnel occasionnel est réparti selon les branches d'activité du secteur primaire. Ainsi, en 2006 on note 75,4 % dans la production végétale ; 18,5 % dans l'élevage ; 6,1% dans la pêche.

Tableau 11 : Répartition du personnel occasionnel dans les entreprises agricoles

	<i>Occasionnels</i>			
	Production végétale	Elevage	Pêche	Total
2006	75,4%	18,5%	06,1%	100%
2007	71,8%	14,1%	14,1%	100%

Source: RGE_2, INSAE 2008

- **Nationalité des chefs d'entreprise l'agriculture**

Les entreprises agricoles existantes au Bénin sont en majorité dirigées par des béninois. En effet, la quasi-totalité, 97,2% des chefs d'entreprises du secteur agricole, est de nationalité béninoise : 1,4% de ces chefs originaires des autres pays de l'UEMOA, et également 1,4% des autres nationalités hors de l'Afrique. Le développement du secteur agricole a besoin tant des investisseurs nationaux qu'internationaux.

Tableau 12 : Répartition des chefs d'entreprises par nationalité

Nationalité	Effectif	Proportion
Béninoise	71	97,26%
Autres pays UEMOA	1	1,37%
Autres pays africains (hors UEMOA)	0	0
Autres nationalités (hors Afrique)	1	1,37%
Total	73	1

Source: RGE_2, INSAE 2008

- **La durée hebdomadaire de travail**

La durée hebdomadaire d'activités des entreprises agricoles varie selon l'entreprise. Ainsi, on se rend compte que certaines unités fonctionnent 7 jours sur 7. Avec le recensement général des entreprises en 2008, on a constaté que dans l'exercice de leurs activités, presque toutes les unités agricoles recensées travaillent au moins 5 jours par semaine. Comme le montrent les résultats présentés dans le tableau ci-après, 60% des unités agricoles recensées travaillent 7 jours par semaine ; celles qui exercent leurs activités pendant 5 jours et 6 jours par semaine représentent respectivement 7,5% et 30%.

Tableau 13 : Répartition des entreprises selon l'activité principale et le nombre de jours consacrés aux activités

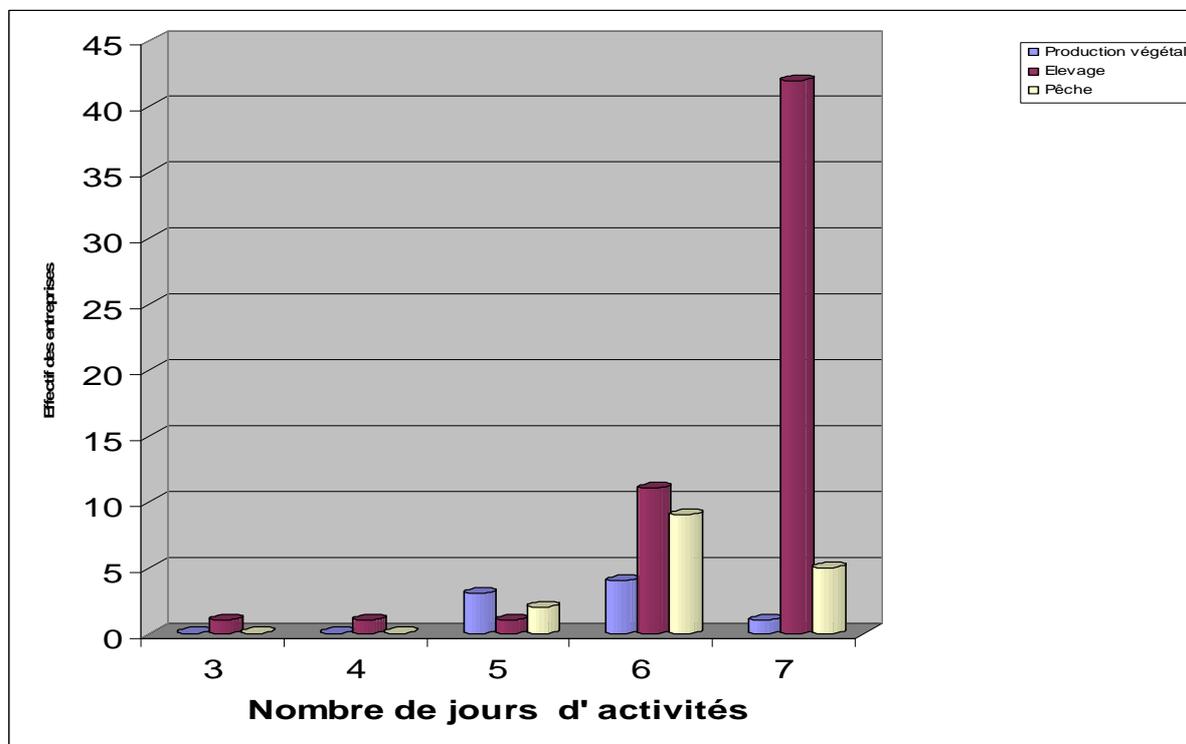
Activité principale	Nombre de jours par semaine consacrés aux activités					Total
	3	4	5	6	7	
Cultures de céréales	0	0	1	5	1	7
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	1	0	1
Culture de plantes oléagineuses	0	0	1	2	0	3
Culture de légumes	0	0	1	0	0	1
Horticulture, pépinières	0	0	1	2	0	3
Culture de la banane	0	0	1	0	0	1
Total Prod Végétale			5	10	1	16
% de jours			0,8	0,4	0,0	0,2
Elevage de bovins	0	0	0	1	6	7
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	0	0	0	1	5	6
Elevage de porcins	0	0	0	2	4	6
Elevage de volailles	1	0	1	3	14	19

Élevage de camélidés	0	0	0	1	2	3
Élevage d'animaux n.c.a.	0	1	0	3	11	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	0	0	0	1	2	3
Total Elevage	1	1	1	12	44	59
% de jours	1,0	1,0	0,2	0,5	0,9	0,7
Pêche artisanale	0	0	0	0	2	2
Pisciculture, aquaculture	0	0	0	2	1	3
Total Pêche	0	0	0	2	3	5
% de jours	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	1	1	6	24	48	80
Total % de jours	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Source: RGE_2, INSAE 2008

Remarquons à travers les résultats que plus de la moitié des unités économiques spécialisées dans la production végétale exercent leur activité au moins 6 jours par semaine. Deux (2) entreprises agricoles sur cinq (5) font l'activité de la pêche 6 jours par semaine et 74,6% soit 44 entreprises sur les 59 ayant pour activité principale l'élevage travaillent 7 jours sur 7.

Graphique 9 : Représentation des entreprises agricoles par activité et jours ouvrés

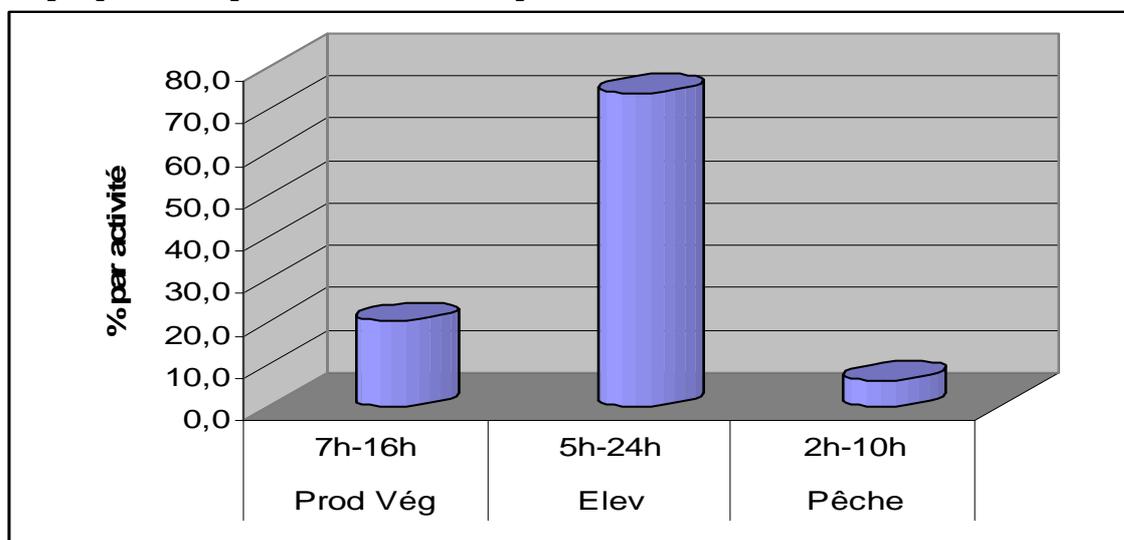


Source: RGE 2, INSAE 2008

La durée journalière de travail dans les unités agricoles varie entre 2h et 24 h. Au nombre des unités recensées en 2008, une part relativement importante (82,5%) fonctionne de 5 à 12

heures par jour. 28,8% des unités travaillent quotidiennement pendant 10 heures ; 12,5% fonctionnent au-delà de 12h jusqu'à 24 h par jour.

Graphique 10 : Représentation des Entreprises selon le nombre d'heure ouvrée



Source: RGE_2, INSAE 2008

- **Salaires versés par les entreprises agricoles en 2006 et 2007**

En 2006, les unités agricoles ayant pour activité principale la production végétale ont versé à leurs employés un salaire moyen de 270 000 F CFA. Les salaires annuels payés varient considérablement d'une entreprise à l'autre allant de 10 000 F CFA à 12 000 000 voire 875 000 000 F CFA ce qui induirait un salaire annuel moyen fictif de 177 687 046 F CFA. Quant aux unités intervenant dans la production animale, elles offrent à leurs employés un salaire moyen de 476 300 F CFA ; ce dernier est également tiré par les salaires de deux grosses entreprises variant de 5 100 000 F CFA à 6 900 000 F CFA. Les unités agricoles de pêche sont très limitées et paient à leurs employés un salaire moyen de 100 000 F CFA tiré par un salaire de 5 162 720 F CFA d'une grosse entreprise du secteur.

En 2007, ce salaire moyen est passé à 230 000 F CFA dans les unités faisant de la production végétale. Les salaires payés ont également varié en 2007 d'une entreprise à une autre jusqu'à l'ordre de 12 000 000 F CFA.

Dans le sous secteur de la production animale, le salaire moyen est de 594 333 FCFA et de 220 000 F CFA pour la pêche. Ce dernier a pratiquement doublé en 2007 et s'expliquerait par le développement des activités de ce sous secteur.

Les établissements agricoles confirment ainsi leur caractère généralement informel et la variation qu'elles présentent dans la fixation des salaires.

Tableau 14 : Répartition des entreprises agricoles selon les salaires moyens versés en 2006 et 2007(milliers de F CFA)

	<i>Salaires moyens versés</i>	
	2006	2007
Production végétale	270,0	230,0
Elevage	476,3	594,3
Pêche	100,0	220,0

Source: RGE_2, INSAE 2008

• **Financement des entreprises**

Quant on s'intéresse aux entreprises qui ont obtenu de prêt ces deux dernières années, les avis des chefs d'entreprises se répartissent comme l'indique le tableau ci-dessous.

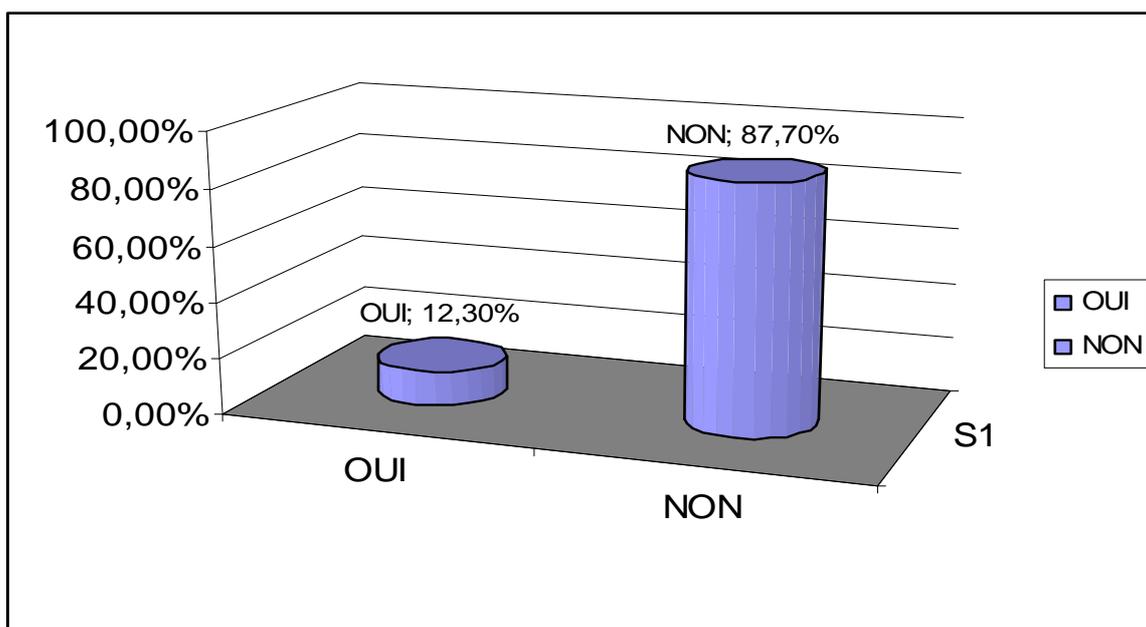
Tableau 15 : Répartition des entreprises ayant obtenu de prêt

Avez-vous obtenu un prêt, ces deux dernières années?	Effectif	Proportion (%)
OUI	9	12,3%
NON	64	87,7%
Total	73	100,0

Source: RGE_2, INSAE 2008

Près de 9 entreprises sur 10 n'ont pas eu recours au prêt ou n'en ont pas obtenu contre 12% seulement qui en ont eu.

Graphique 11 : Représentation des Entreprises selon l'obtention de prêt



Source: RGE_2, INSAE 2008

- **Le capital/investissement**

Tableau 16 : Répartition par tranche du capital social des entreprises agricoles au Bénin

CAPITAL SOCIAL	Effectif	Proportion%
1- 100 000	16	23,5
100 000 - 500 000	23	33,8
500 000 -1 000 000	12	17,6
1 000 000 - 10 000 000	10	14,7
10 000 000 - 50 000 000	5	7,4
50 000 000- 100 000 000	1	1,5
plus de 100 000 000	1	1,5
Total	68	100,0

Source: RGE_2, INSAE 2008

Parmi les entreprises qui ont déclaré leur capital social, il est à noter que 23,5% sont des entreprises ayant au plus 100 000 FCFA de capital social et la majorité 33,8% a un capital social compris entre 100 000 et 500 000 FCFA ; 17,6% entre 500 000 et 1 000 000 FCFA ; 14,7% entre 1 000 000 et 10 000 000 FCFA ; 7,4% entre 10 000 000 et 50 000 000 FCFA et 1,5% entre 50 000 000 et 100 000 000. Très peu ont plus de 100 000 000 F CFA comme capital social (1,5%). Cela pourrait s'expliquer par le caractère aléatoire des activités découlant de ce secteur. Les entreprises agricoles ne disposent donc pas de façon générale des gros capitaux car l'agriculture reste un secteur qui est trop lié aux aléas climatiques.

Tableau 17 : Répartition du capital social des entreprises agricoles au Bénin par principaux acteurs

Part des privés béninois dans le capital des entreprises

% de capitaux détenus	Effectif	Proportion (%)
0	2	2,7
51	1	1,4
100	70	95,9
Total	73	100,0

Répartition du capital aux privés étrangers

% de capitaux détenus	Effectif	Proportion (%)
0	71	97,3
49	1	1,4
100	1	1,4
Total	73	100,0

Répartition du capital à l'Etat béninois

% de capitaux détenus	Effectif	Proportion (%)
0	72	98,6
100	1	1,4
Total	73	100,0

Répartition du capital aux autres Etats

% de capitaux détenus	Effectif	Proportion (%)
0	73	100

Source: RGE_2, INSAE 2008

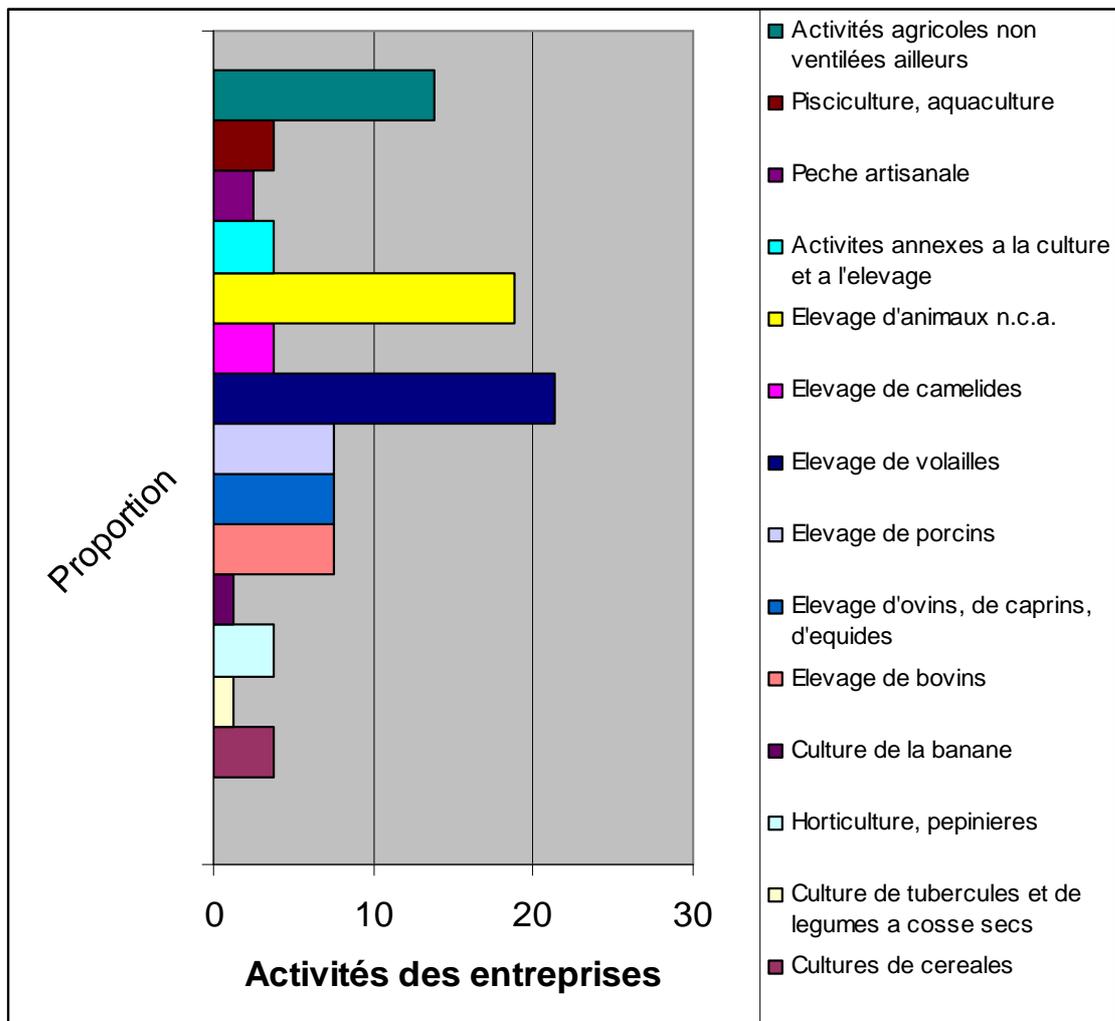
Sur les 73 entreprises dénombrées une seule (1) a bénéficié de capitaux privés béninois de l'ordre de (51%) et une autre de 49 % des capitaux des privés étrangers.

4.2. La production

- **Les divers produits**

Au vu des résultats du RGE_2, les entreprises créées dans le secteur agricole entre 1960 et 2008, 21,3% exercent comme activité principale l'élevage de volailles, 18,8% l'élevage de plusieurs types d'animaux, 11% des les activités agricoles non classées. L'activité de l'élevage a pris le pas sur les autres créées dans le secteur. Les activités les moins exercées sont les cultures de céréales, de tubercules, de fruits et la pêche.

Graphique 12 : Répartition des entreprises par activité principale



Source: RGE_2, INSAE 2008

- **Le chiffre d'affaires**

La plupart des entreprises agricoles, (au-delà de quelques grosses atteignant 70 millions de chiffres d'affaires) ; a un chiffre d'affaires faible dont la moyenne est de l'ordre du million. En 2007 ce chiffre d'affaires moyen a connu une hausse de 11,7% passant de 1 088 462 FCFA en 2006 à 1 215 455 FCFA en 2007.

Le sous secteur de l'élevage est celui qui dégage le chiffre d'affaires moyen (1 875 000 FCFA en 2007 contre 1 542 857 F CFA en 2006) le plus élevé sur les deux années. Les établissements de production animale freinent ainsi le développement qui devrait caractériser le secteur agricole. Les entreprises agricoles de production végétale à l'opposé ont connu une régression de 37,8% passant d'un chiffre d'affaire moyen de 812 500 FCFA à 505 000 FCFA. De plus on note une stagnation de la production halieutique gardant un chiffre d'affaire moyen stable.

Tableau 18: Répartition du chiffre d'affaires des entreprises agricoles selon l'année

	<i>Chiffre d'affaires moyen en milliers F CFA)</i>	
	2006	2007
Production végétale	812,5	505,0
Elevage	1542,9	1875,0
Pêche	100,0	100,0
Ensemble	2318,8	2480,0

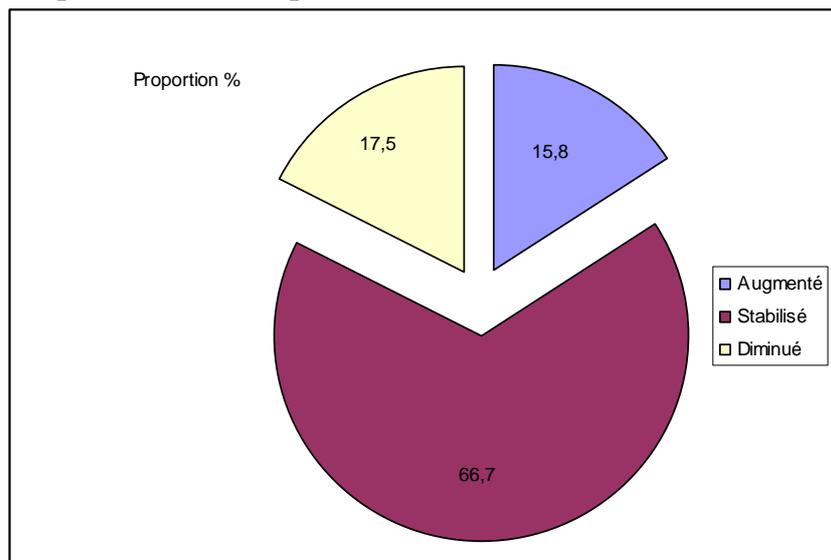
Source: RGE 2, INSAE 2008

Tableau 19 : Répartition de la situation du chiffre d'affaires des unités ne tenant pas de comptabilité entre 2006 et 2007

Situation des unités	Effectif	Fréquence (%)
Augmenté	9	15,8
Stabilisé	38	66,7
Diminué	10	17,5
Total	57	100,0

Source: RGE_2, INSAE 2008

Graphique 13 : Répartition des entreprises selon l'évolution du chiffre d'affaires



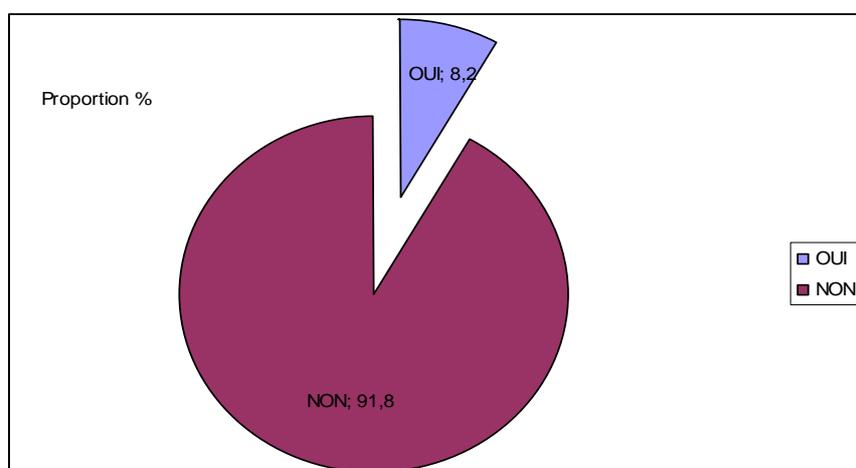
Source: RGE_2, INSAE 2008

Ce tableau et le graphique montrent qu'entre 2006 et 2007 certaines entreprises ont connu un changement de leur chiffre d'affaires entre ces deux années. Ainsi, près de 7/10 semblent être stables, 16% ont répondu que leur chiffre d'affaires a augmenté.

- **Exportation des productions**

Les entreprises agricoles béninoises exportent très peu leur production. Comme le montre le graphique ci-après, seulement 8,2% de ces entreprises recensées exportent une partie de leur production contre la majorité (91,8%) qui n'exportent aucune de leur production.

Graphique 14 : Répartition des entreprises selon qu'elles exportent ou non



Source: RGE_2, INSAE 2008

On peut déduire que l'agriculture béninoise n'est pas encore compétitive au plan international. Toute la production agricole est alors destinée au marché intérieur.

En 2007, le montant moyen de la production exportée a chuté jusqu'à moins du million ; 0,5million FCFA contre 2,3 millions F CFA en 2006, soit une baisse de 81,4%.

Tableau 20 : Répartition du montant des productions exportées en 2007

Montant	Effectif	Proportion (%)
0	1	20,0
300000	1	20,0
500000	1	20,0
6000000	1	20,0
25 326 772 000	1	100,0
Total	5	

Source: RGE_2, INSAE 2008

Tableau 21: Répartition du montant des productions exportées en 2007

Montan	Effectif	Proportion (%)
0	1	16,7
160000	1	16,7
300000	1	16,7
600000	1	16,7
625000	1	16,7
Total	6	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Parmi les entreprises agricoles, plusieurs n'ont exporté aucune de leur production en 2006 et en 2007. Trois (3) entreprises ont exporté une production de l'ordre de 160 000 à 625 000 FCFA en 2006 contre 4 en 2007; une seule (1) a exporté plus de 20 milliards de leur production en 2007.

5. Opinions des chefs d'entreprises

Dans la gestion de leurs entreprises l'opinion des chefs d'entreprises se résume à travers le tableau ci-après selon l'affirmative ou non.

Tableau 22 : Répartition de l'avis des chefs d'entreprise

Questions Opinion	OUI	Proportion%	NON	Proportion%
Rencontrez-vous des difficultés dans le développement de vos activités?	72	98,6	1	1,4
Besoin d'engager du personnel compétent	29	39,7	43	58,9
Formalisation de l'entreprise	40	54,8	32	43,8
Besoin en fonds de roulement	66	90,4	6	8,2
Insuffisance de capital	63	86,3	9	12,3
Concurrence déloyale	23	31,5	49	67,1
Besoin de garantie bancaire	32	43,8	40	54,8
Accès aux technologies	48	65,8	24	32,9
Accès aux crédits	49	67,1	23	31,5
Accès aux marchés publics	47	64,4	25	34,2

Accès aux matières premières	42	57,5	30	41,1
Avez-vous bénéficié de facilités dans le financement de vos activités au cours des deux dernières années?	1	1,4	72	98,6
Connaissez-vous le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEc) de la CCIB?	5	6,8	68	93,2
Avez-vous eu recours au service du CAMEc par le passé?	0	0,0	5	6,8
Dans l'exercice de votre activité, avez-vous eu recours aux services portuaires?	4	5,5	69	94,5
Avez-vous déjà eu affaire à la justice dans l'exercice de votre activité?	3	4,1	70	95,9
La parcelle possède-t-elle un titre foncier?	12	16,4	51	69,9
Estimez-vous que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour obtenir un prêt?	62	84,9	11	15,1
Estimez-vous que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour effectuer un achat à crédit?	54	74,0	19	26,0
Estimez-vous que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour ne pas être déplacé lors d'un recasement?	58	79,5	15	20,5
Estimez-vous que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour investir sur la parcelle?	64	87,7	9	12,3

Source: RGE 2, INSAE 2008

Dans le domaine de l'agriculture, les problèmes rencontrés sont multiples et peuvent se résumer en trois grands groupes comme suit :

- difficultés sur le plan financier et technique ;
- difficultés dans le règlement des contentieux au Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEc) de la CCIB;
- difficultés au plan foncier.

Sur le plan financier et technique, il est à remarquer que: 98,6% des entreprises interviewées ont affirmé rencontrer des difficultés dans le développement de leurs activités et 90,4% ont besoin de fonds de roulement pour le développement de leurs activités. Dans le même ordre d'idée, l'insuffisance du capital est évoquée comme difficulté par près de 9 chefs d'entreprises sur 10. L'accès aux technologies et aux crédits sont également des difficultés pour respectivement 66% et 67% des entreprises. Près de 6 chefs d'entreprise sur 10 affirment rencontrer des problèmes dans l'accès aux matières premières contre 64,4% dans l'accès au marché public.

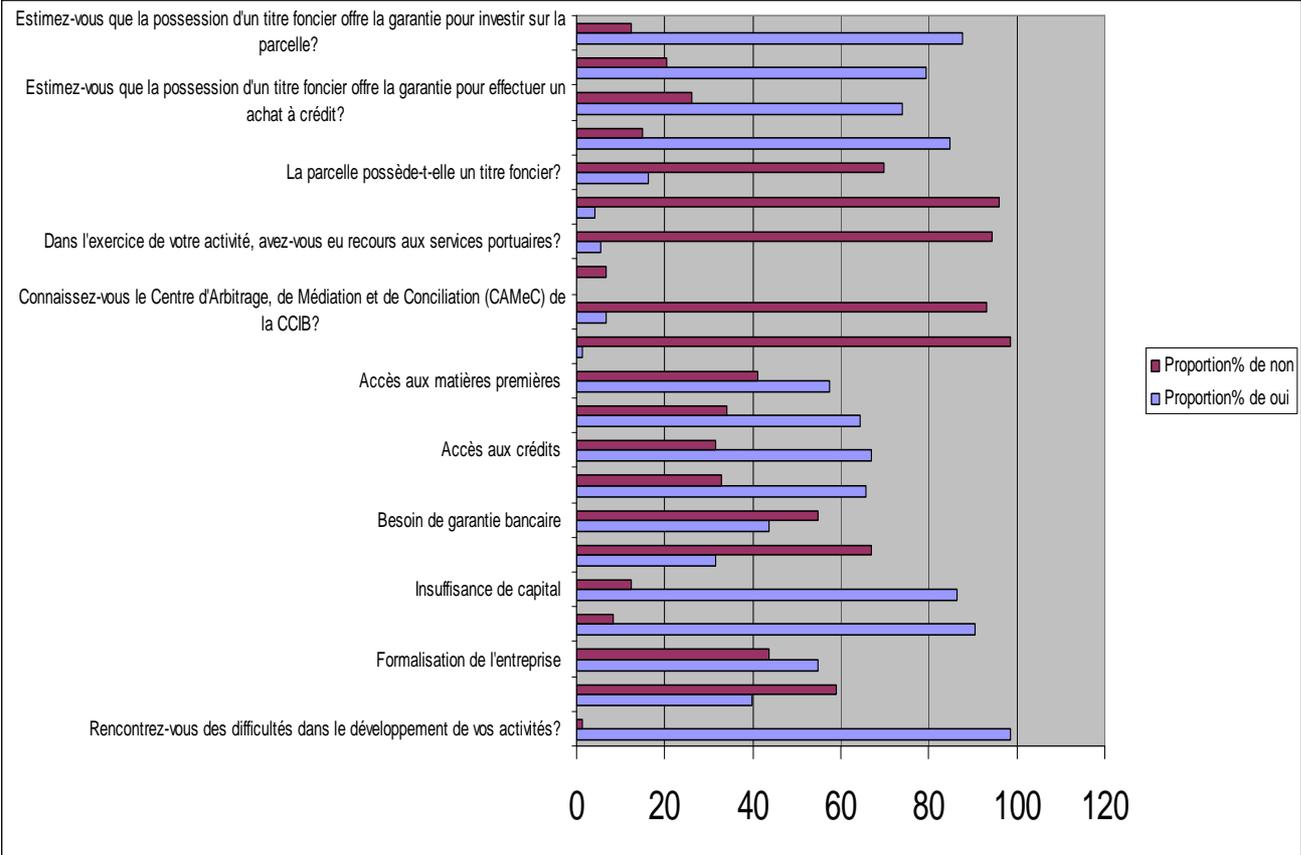
En ce qui concerne la difficulté pour le règlement des contentieux, aucun chef d'entreprises n'a eu recours au Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEc) de la CCIB. Ceci se justifie d'ailleurs par le fait que sur les 73 chefs d'entreprises, seulement 5 soit 6,8% ont connaissance de ce centre. Comme pour le CAMEc, 5,5% ont eu recours aux services portuaires. Ce faible taux démontre que les entreprises agricoles béninoises ne traitent pas directement avec le port. Par ailleurs, dans l'exercice de leurs activités moins d'un (1) chef d'entreprise sur 20 a eu recours à la justice.

Sur le plan du foncier ; comme l'on peut le constater pour la survie de toutes activités, il est nécessaire et indispensable qu'elles se fondent sur des bases juridiques saines. Dans le domaine de l'agriculture, l'élément capital est la terre. Donc le bon développement des entreprises agricoles doit se baser sur l'assurance d'un foncier.

Parmi les chefs d'entreprise rencontrés, 16,4% seulement ont affirmé disposer d'un titre foncier de leurs parcelles, contre 70% qui n'en disposent pas. Ils sont cependant conscients

de l'intérêt du titre foncier dans la mesure où près de 9 chefs d'entreprise sur 10 affirment que la détention d'un titre foncier permet l'accès aux prêts, donc peut développer leurs activités, 74,0% estiment pouvoir payer à crédit avec un titre foncier sur une parcelle. 88% des personnes enquêtées soutiennent que la détention d'un titre foncier offre une garantie pour investir sur une parcelle. On pourrait dire que la plupart des difficultés des entreprises agricoles découlent de la non possession d'un titre foncier.

Graphique 15 : Représentation graphique des opinions des chefs d'entreprises



Source : RGE_2, INSAE 2008

Conclusion et suggestion

La République du Bénin a réalisé pour la deuxième fois son Recensement Général des Entreprises (RGE_2), le premier a eu lieu en 1980. Les résultats de ce recensement sur les entreprises agricoles béninoises sont présentés à travers ce rapport.

Il est à remarquer qu'aujourd'hui, l'économie béninoise reste très dépendante des aléas climatiques (à cause des changements climatiques), de l'économie mondiale par le biais des cours des matières primaires, comme le coton et de l'économie régionale, à cause de sa position avec le Nigéria. Depuis 1960 l'importance du secteur agricole dans le développement de l'économie béninoise, pour l'autosuffisance et la sécurité alimentaire a toujours été prônée. Les entreprises agricoles qui constituent une vue partielle du vaste champ du domaine agricole ne se développent pas véritablement au regard des résultats de RGE_2.

Au nombre de ces résultats, on note que :

- les principales activités des entreprises enquêtées tournent essentiellement autour des cultures de consommation courantes et ne couvrent pas les produits qui peuvent servir à l'exportation ;
- la quasi-totalité des entreprises sont individuelles 84% ; 14% seulement disposent d'un registre de commerce; 88% n'ont pas un numéro INSAE ; 32% ne tiennent pas de comptabilité formelle ;
- 22% des chefs d'entreprises sont âgés de 35 à 39 ans ;
- 88% des chefs d'entreprises n'ont aucune formation dans le domaine agricole
- quand on s'intéresse au niveau d'instruction des chefs d'entreprise ils sont du niveau secondaire 33%, du niveau primaire 25% et du supérieur 18% ;
- le salaire moyen annuel est de l'ordre de 300 000 f CFA dans les entreprises agricoles en général;
- dans le domaine des ressources financières, 88% des entreprises n'ont pas obtenu de prêt pour le développement de leurs activités, 3% seulement ont un capital social supérieur à 50 000 000 de franc CFA,

- le besoin en fonds de roulement représente 90% ;
- 88% estiment que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour investir sur la parcelle et enfin,
8% n'exportent qu'une partie de leur production, trait caractéristique d'une agriculture de subsistance.

8% n'exportent qu'une partie de leur production, trait caractéristique d'une agriculture de subsistance.

En vue de donner un coup de pouce au secteur pour le rendre compétitif dans un environnement mondial de rude concurrence, il est nécessaire de prendre les mesures suivantes :

- régler progressivement et de façon définitive les problèmes liés au financement par l'octroi de prêts aux entreprises agricoles tout en tenant compte de la particularité du secteur;
- créer une banque d'investissement et de développement. Ceci permettra l'acquisition de la technologie appropriée et la mise à disposition de capitaux nécessaires à ce secteur;
- subventionner les produits afin qu'ils soient compétitifs au plan mondial ;
- régler de façon définitive l'épineux problème du foncier, en facilitant l'obtention du titre foncier.

En somme, l'évaluation des résultats issus du recensement dans le secteur agricole abouti à un bilan mitigé qui ne laisse guère augurer d'un développement du secteur, pourtant moteur de l'économie béninoise.

REFERENCE

- 1- Armelle Korogoné, PAM Bénin ; Boureima Adamou, PAM Niger ; Daniele Primavera, PAM Bénin, Impact de la hausse de prix sur la sécurité alimentaire au Bénin ; Rapport d'évaluation rapide ; Juillet 2008
- 2- MAEP ; L'agriculture et l'élevage ;
- 3- Note sur les statistiques agricoles de 2000 à 2008 ;
- 4-Thomas Bierschenk, Le secteur rural dans l'économie rentière du Bénin ;
- 5- RB, Document de Stratégie de réduction de la Pauvreté au Bénin 2003-2005
- 6- RB, Plan d'Orientation Stratégiques de développement du Bénin 2006-2011

ANNEXES

A1. Tableaux

1- Tableau de 1^{eres} Activités secondaires des entreprises agricoles

Première activités secondaires	Effectifs	%
Travail de grains; fabrication d'aliments pour animaux	1	1,3
Fabrication de boissons alcoolisées	2	2,5
Fabrication d'autres ouvrages en métaux; travail des métaux	1	1,3
Commerce de détail de carburants	1	1,3
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'aliments p	1	1,3
Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux	1	1,3
Commerce de détail sur éventaires et marches de fruits et le	1	1,3
Commerce de détail sur éventaires et marches de céréales, t	4	5,0
Commerce de détail sur éventaires et marches d'articles non	1	1,3
Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée	1	1,3
Bars, cafés et autres débits de boissons	1	1,3
Activités sportives ou récréatives n.c.a.	1	1,3
Autres activités de services personnels	2	2,5
Système manquant	62	77,5
Total	80	100,0

2- Tableau des 2^{èmes} Activités secondaires des entreprises agricoles

Deuxième activités secondaires	Effectifs	%
Commerce de détail sur éventaires et marches de céréales,	1	1,3
Autres activités de services personnels	1	1,3
Système manquant	78	97,5
Total	80	100,0

3- Répartition des entreprises selon l'année de création et l'année de démarrage

Année de création	Année de démarrage			Total	Proportion
	1960 à 1979	1980 à 1999	2000 à 2008		
1960 à 1979	1	0	0	1	1%
1980 à 1999	0	24	2	26	33%
2000 à 2008	0	0	53	53	66%
Total	1	24	55	80	1

4-Tableau du niveau d'instruction et de formation de base des entrepreneurs

Formation de base	Le plus haut niveau d'études atteint						Total
	Sans niveau	Primaire	Secondaire1	Secondaire2	Supérieur	Ne sait pas	
Aucune	7	3	4	4	0	0	18
Agricultures et élevages	2	2	2	0	2	0	8
Armée	0	0	0	0	1	0	1
Artisans	0	1	1	1	0	0	3
Enseignement primaire	0	0	1	1	1	0	3
Enseignement supérieur	0	0	1	0	0	0	1
Filature, tissage, bonneterie	0	2	0	0	0	0	2
génie civil, travaux publics, bâtiment	0	1	0	0	0	0	1
Gestion, comptabilité, organisation et méthodes	0	0	0	0	1	0	1
Informatique	0	0	0	0	1	1	2
Mécanique générale, mécanique de précision	1	1	2	0	1	0	5
Médecine et santé publique	0	0	1	1	3	0	5
Menuiserie, charpenterie, ébénisterie	0	3	0	0	0	0	3
Sciences de la nature	0	0	0	0	1	0	1
Tannerie, maroquinerie, cordonnerie	0	0	1	0	0	0	1
Transports	0	3	2	0	0	0	5
Total	10	16	15	7	11	1	60

5- Répartition des entreprises agricoles selon leur formalisation

Formalisation	Registre du commerce		Numéro INSAE		Numéro IFU	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
OUI	13	17,8	9	12,3	1	1,4
NON	60	82,2	4	87,7	12	98,6
Total	73	100,0	13	100,0	13	100,0

6- Répartition de l'avis des chefs d'entreprise selon leur opinion

Questions Opinion	OUI	NON
Rencontrez-vous des difficultés dans le développement de vos activités?	72	1
Besoin d'engager du personnel compétent	29	43
Formalisation de l'entreprise	40	32
Besoin en fonds de roulement	66	6
Insuffisance de capital	63	9
Concurrence déloyale	23	49
Besoin de garantie bancaire	32	40
Accès aux technologies	48	24
Accès aux crédits	49	23
Accès aux marchés publics	47	25
Accès aux matières premières	42	30
Avez-vous bénéficié de facilités dans le financement de vos activités au cours des deux dernières années?	1	72
Connaissez-vous le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la CCIB?	5	68
Avez-vous eu recours au service du CAMEC par le passé?	0	5
Dans l'exercice de votre activité, avez-vous eu recours aux services portuaires?	4	69
Avez-vous déjà eu affaire à la justice dans l'exercice de votre activité?	3	70
La parcelle possède-t-elle un titre foncier?	12	51
Estimez-vous que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour obtenir un prêt?	62	11
Estimez-vous que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour effectuer un achat à crédit?	54	19
Estimez-vous que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour ne pas être déplacé lors d'un recasement?	58	15
Estimez-vous que la possession d'un titre foncier offre la garantie pour investir sur la parcelle?	64	9

7- Répartition des entreprises par forme juridique

	Effectif	Proportion (%)
Entreprise individuelle	67	83,6
SARL	5	5,5
SA	2	2,7
Société de fait	1	1,4
Société en Non Collectif (SNC)	2	2,7
Société en Commandite Simple (SCS)	0	
Société en participation	0	
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	0	
Coopérative	2	2,7
Autre	1	1,4
Total	80	100,0

8- Répartition par Activité principale et par Nombre de jours par semaine consacrés aux activités

Activité principale	Nombre de jours par semaine consacrés aux activités					Total
	3	4	5	6	7	
Cultures de céréales	0	0	1	5	1	7
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	1	0	1
Culture de plantes oléagineuses	0	0	1	2	0	3
culture de légumes	0	0	1	0	0	1
Horticulture, pépinières	0	0	1	2	0	3
Culture de la banane	0	0	1	0	0	1
Elevage de bovins	0	0	0	1	6	7
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	0	0	0	1	5	6
Elevage de porcins	0	0	0	2	4	6
Elevage de volailles	1	0	1	3	14	19
Elevage de camélidés	0	0	0	1	2	3
Elevage d'animaux n.c.a.	0	1	0	3	11	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	0	0	0	1	2	3
Pêche artisanale	0	0	0	0	2	2
Pisciculture, aquaculture	0	0	0	2	1	3
Total	1	1	6	24	48	80

9-Répartition des entreprises par Activité principale et par durée journalière de travail

Activité principale	La durée journalière de travail dans votre unité																Total
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14	16	18	24		
Cultures de céréales	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	1	1	1	0	0	7	
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	
Culture de plantes oléagineuses	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	
Culture de légumes	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	
Horticulture, pépinières	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	3	
Culture de la banane	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Elevage de bovins	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	2	1	7	
Elevage d'ovins, de caprins, d'equides	0	0	0	2	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	6	
Elevage de porcins	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	6	
Elevage de volailles	0	0	0	0	2	0	2	0	7	2	3	1	0	0	1	19	
Elevage de camélidés	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	
Elevage d'animaux n.c.a.	0	1	0	2	1	1	1	1	5	0	0	1	0	0	2	15	
Activités annexes à la culture et à l'élevage	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	3	
Pêche artisanale	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
Pisciculture, aquaculture	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	3	
Total	1	1	1	6	7	3	8	5	23	6	8	3	1	2	4	80	

10- MODE DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

Mode de Financement des Entreprises Agricoles

Moins de 100000	Entre 100000 et 1000000	Entre 1 et 10 millions	Plus de 10 millions	Total
Montant de crédit documentaire en 2006				
1	0	0	0	1
Montant de crédit documentaire en 2007				
1	0	0	0	1
Montant de crédit fournisseur en 2006				
1	0	0	0	1
Montant de crédit fournisseur en 2007				
1	0	0	0	1
Montant de découvert en 2006				
1	0	0	0	1
Montant de découvert en 2007				
1	0	0	0	1
Montant de avance de caisse en 2006				
1	0	0	0	1
Montant de avance de caisse en 2007				
1	0	0	0	1
Montant de crédit pour fonds de roulement en 2006				
0	0	0	1	1
Montant de crédit pour fonds de roulement en 2007				
0	0	0	1	1
Montant pour autre facilité de financement en 2006				
0	0	0	0	0
Montant pour autre facilité de financement en 2007				
0	0	0	0	0
Montant de prêt obtenu dans les institutions bancaires nationales en 2006				
9	0	0	0	9
Montant de prêt obtenu dans les institutions bancaires nationales en 2007				
9	0	0	0	9
Montant de prêt obtenu dans les institutions de microfinance formelles en 2006				
7	1	1	0	9
Montant de prêt obtenu dans les institutions de microfinance formelles en 2007				
4	3	2	0	9
Montant de prêt obtenu dans les institutions de microfinance informelles en 2006				
8	0	1	0	9
Montant de prêt obtenu dans les institutions de microfinance informelles en 2007				
7	2	0	0	9

Avez-vous déclaré vos employés à la CNSS en 2007

	Effectifs	Proportion
Oui, tous les employés	2	2,5
Oui, une partie	1	1,3
Non, aucun	77	96,3
Total	80	100,0

Comment établissez-vous vos comptes?

	Effectifs	Proportion
Comptabilité écrite formelle (Bilan et compte d'exploitation)	8	10,0
Comptabilité simplifiée	10	12,5
Notes personnelles	33	41,3
Ne fait pas de comptes	28	35,0
Autre	1	1,3
Total	80	100,0

Capital Social des Entreprises Agricoles

	Effectif	Proportion
5 000	1	1,5
10 000	1	1,5
12 500	1	1,5
15 000	1	1,5
20 000	1	1,5
35 000	1	1,5
40 000	1	1,5
42 750	1	1,5
45 000	1	1,5
48 000	1	1,5
50 000	2	2,9
60 000	2	2,9
75 000	1	1,5
90 000	1	1,5
100 000	2	2,9
120 000	2	2,9
142 000	1	1,5
150 000	5	7,4
200 000	3	4,4
250 000	3	4,4
270 000	1	1,5
300 000	2	2,9
350 000	1	1,5
400 000	2	2,9
450 000	1	1,5
500 000	5	7,4
565 000	1	1,5
600 000	2	2,9
629 000	1	1,5
800 000	2	2,9
900 000	1	1,5
1 000 000	3	4,4
1 500 000	1	1,5
2 000 000	1	1,5
2 500 000	1	1,5
2 700 000	1	1,5
3 500 000	1	1,5
5 000 000	1	1,5
6 300 000	1	1,5
10 000 000	3	4,4
18 000 000	1	1,5
25 187 275	1	1,5
100 000 000	1	1,5
3 409 868 203 000	1	1,5
Total	68	100,0

11-Répartition des entreprises par activité principale et par chiffre d'affaires réalisé en 2006

Activité principale	Chiffre d'affaires réalisé en 2006												Total	
	0	100000	200000	250000	350000	1000000	2700000	3250000	6000000	34925860	70000000	2,8971E+12		
Cultures de céréales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Culture de plantes oléagineuses	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
culture de légumes	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Horticulture, pépinières	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de bovins	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Elevage de porcins	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de volailles	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	5
Elevage d'animaux n.c.a.	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	2	4	1	1	16									

12-Répartition des entreprises par activité principale et par chiffre d'affaires réalisé en 2007

Activité principale	Chiffre d'affaires réalisé en 2007												Total	
	0	100000	250000	350000	1000000	1320000	1400000	1500000	7150000	69334030	70000000	5,0418E+12		
Cultures de céréales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Culture de plantes oléagineuses	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Culture de légumes	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Horticulture, pépinières	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de bovins	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Elevage de porcins	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de volailles	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	1	1	0	5
Elevage d'animaux n.c.a.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	2	4	1	1	16									

13-Répartition des entreprises par Activité principale et par Département

Activité principale	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	COLLINES	COUFFO	DONGA	LITTORAL	OUEME	PLATEAU	ZOU	Total
Cultures de céréales	0	1	0	0	1	0	1	2	0	0	5
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Culture de plantes oléagineuses	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	3
Culture de légumes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Horticulture, pépinières	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
Culture de la banane	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Elevage de bovins	0	2	0	2	0	0	0	2	0	0	6
Elevage d'ovins, de caprins, d'équidés	0	0	1	1	0	0	0	4	0	0	6
Elevage de porcins	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	6
Elevage de volailles	0	0	0	1	1	0	2	11	2	0	17
Elevage de camélidés	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3
Elevage d'animaux n.c.a.	1	2	0	1	0	1	0	8	1	1	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Pêche artisanale	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	2
Total	1	8	2	5	3	1	8	36	7	2	73

14-Répartition des entreprises par Activité principale et selon Effectif du personnel permanent total en 2006

Activité principale	Effectif du personnel permanent total en 2006										Total	
	0	1	2	3	4	5	8	25	30	354		
Cultures de céréales	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Culture de plantes oléagineuses	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3
Culture de légumes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Horticulture, pépinières	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de bovins	6	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	7
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de porcins	4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de volailles	13	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	19
Elevage de camélidés	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Elevage d'animaux n.c.a.	13	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Pêche artisanale	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	3
Total	60	7	2	3	2	2	1	1	1	1	1	80

14-Répartition des entreprises par Activité principale et selon Effectif c

Effectif du personnel occasionnel total 2006

Activité principale	0	2	3	4	5	6	10	20	60	Total
Cultures de céréales	5	0	0	1	0	0	0	0	1	7
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Culture de plantes oléagineuses	2	0	0	0	0	0	0	1	0	3
Cultures de légumes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Horticulture, pépinières	2	0	0	1	0	0	0	0	0	3
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de bovins	7	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	6	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de porcins	6	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de volailles	15	1	1	0	1	1	0	0	0	19
Elevage de camélidés	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Elevage d'animaux n.c.a.	13	1	0	0	0	1	0	0	0	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Pêche artisanale	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	2	0	1	0	0	0	0	0	0	3
Total	67	2	2	2	2	2	1	1	1	80

**16-Effectif du personnel permanent
total en 2007**

Activité principale	0	1	2	3	4	5	6	7	25	30	354	Total
Cultures de céréales	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Culture de plantes oléagineuses	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3
culture de légumes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Horticulture, pépinières	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de bovins	5	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	7
Elevage d'ovins, de caprins, d'equides	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de porcins	4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de volailles	10	3	2	1	1	0	1	0	1	0	0	19
Elevage de camélidés	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Elevage d'animaux n.c.a.	13	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Pêche artisanale	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3
Total	57	10	3	2	2	1	1	1	1	1	1	80

17-Effectif du personnel occasionnel total 2007

Activité principale	0	1	2	3	4	5	10	12	20	60	Total
Cultures de céréales	5	0	0	0	1	0	0	0	0	1	7
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Culture de plantes oléagineuses	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	3
Culture de légumes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Horticulture, pépinières	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	3
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de bovins	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Elevage d'ovins, de caprins, d'equides	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de porcins	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de volailles	14	1	1	2	0	1	0	0	0	0	19
Elevage de camélidés	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Elevage d'animaux n.c.a.	14	0	0	0	0	1	0	0	0	0	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Pêche artisanale	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
Total	63	3	1	4	2	3	1	1	1	1	80

18-Masse salariale du personnel des entreprises agricoles en 2006

Activité principale	Total masse salariale 2006 en milliers																		Total	
	0	10	100	120	180	216	240	275	324	480	680	960	1 008	5 100	5 162,7	6 900	12 288,0	875 33,2		
Cultures de céréales	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Culture de plantes oléagineuses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Horticulture, pépinières	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Elevage de bovins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de porcins	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Elevage de volailles	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	6
Elevage de camélidés	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Elevage d'animaux n.c.a.	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Activités annexes à la culture et à l'élevage	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Pêche artisanale	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Pisciculture, aquaculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Total	2	1	1	2	1	2	1	21												

19-Masse salariale du personnel des entreprises agricoles en 2007

Activité principale	Total masse salariale 2007																					Total	
	0	20	40	80	100	120	156	216	240	275	324	360	480	570	680	960	1 008	4 706,9	5100	6 900	12 288		21 667 ,1
Cultures de céréales	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Culture de plantes oléagineuses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Horticulture, pépinières	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Elevage de bovins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Elevage de porcins	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Elevage de volailles	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0	7
Elevage de camélidés	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Elevage d'animaux n.c.a.	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Activités annexes à la culture et à l'élevage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Pêche artisanale	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Total	1	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	24								

20- Effectif des femmes par Activité principale en 2006

Activité principale	Total femmes en 2006										Total
	0	1	2	3	4	10	15	42	58		
Cultures de céréales	3	1	1	0	1	0	0	0	1	7	
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	
Culture de plantes oléagineuses	1	0	1	0	0	0	1	0	0	3	
Culture de légumes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Horticulture, pépinières	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
<i>Effectif des femmes</i>	0	1	4	0	4	10	15	0	58	92	
Elevage de bovins	6	1	0	0	0	0	0	0	0	7	
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	5	1	0	0	0	0	0	0	0	6	
Elevage de porcins	5	0	1	0	0	0	0	0	0	6	
Elevage de volailles	16	3	0	0	0	0	0	0	0	19	
Elevage de camélidés	1	1	0	1	0	0	0	0	0	3	
Elevage d'animaux n.c.a.	11	1	1	1	1	0	0	0	0	15	
Activités annexes à la culture et à l'élevage	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3	
<i>Effectif des femmes</i>	0	8	4	6	4	0	0	0	0	22	
Pêche artisanale	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
Pisciculture, aquaculture	1	0	0	1	0	0	0	1	0	3	
<i>Effectif des femmes</i>	0	0	0	3	0	0	0	42	0	45	
Total	58	9	4	3	2	1	1	1	1	80	

21- Effectif des femmes Activité principale en 2007

Activité principale	Total femmes en 2007										Total
	0	1	2	3	4	7	10	15	42	58	
Cultures de céréales	4	0	1	0	1	0	0	0	0	1	7
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Culture de plantes oléagineuses	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	3
Culture de légumes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Horticulture, pépinières	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Effectif des femmes	0	0	4	0	4	0	10	15	0	58	91
Elevage de bovins	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de porcins	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de volailles	16	3	0	0	0	0	0	0	0	0	19
Elevage de camélidés	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	3
Elevage d'animaux n.c.a.	12	1	2	0	0	0	0	0	0	0	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Effectif des femmes	0	10	6	6	0	0	0	0	0	0	22
Pêche artisanale	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	3
Effectif des femmes	0	0	0	3	0	7	0	0	42	0	52
Total	56	10	5	3	1	1	1	1	1	1	80

22- Effectif des hommes Activité principale en 2006

Activité principale	Total hommes en 2006														Total
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	14	25	30	356		
Cultures de céréales	3	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	7	
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Culture de plantes oléagineuses	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	
Culture de légumes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Horticulture, pépinières	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Effectif des hommes	0	1	2	0	12	0	0	0	0	14	0	0	356	385	
Elevage de bovins	6	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	
Elevage de porcins	3	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	
Elevage de volailles	9	1	2	0	1	2	1	2	0	0	1	0	0	19	
Elevage de camélidés	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
Elevage d'animaux n.c.a.	10	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	
Activités annexes à la culture et à l'élevage	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
Effectif des hommes	0	9	6	9	8	10	6	14	0	0	25	0	0	87	
Pêche artisanale	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	
Pisciculture, aquaculture	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	3	
Effectif des hommes	0	0	0	0	0	0	0	7	8	0	0	30	0	45	
Total	47	10	4	3	5	2	1	3	1	1	1	1	1	80	

22- Effectif des hommes Activité principale en 2007

Activité principale	Total hommes en 2007											Total
	0	1	2	3	4	5	7	14	25	30	356	
Cultures de céréales	3	0	1	0	2	0	0	0	0	0	1	7
Culture de tubercules et de légumes a cosse sèche	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Culture de plantes oléagineuses	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	3
Culture de légumes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Horticulture, pépinières	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Culture de la banane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Effectif des hommes	0	1	4	3	8	0	0	14	0	0	356	386
Elevage de bovins	5	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	7
Elevage d'ovins, de caprins, d'équides	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de porcins	3	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
Elevage de volailles	7	1	3	1	1	3	2	0	1	0	0	19
Elevage de camélidés	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Elevage d'animaux n.c.a.	11	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15
Activités annexes à la culture et à l'élevage	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Effectif des hommes	0	10	10	12	8	15	14	0	25	0	0	94
Pêche artisanale	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Pisciculture, aquaculture	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	3
Effectif des hommes	0	0	0	0	0	0	21	0	0	30	0	51
Total	41	11	7	5	4	3	5	1	1	1	1	80

Personnel National

Directeur Général de l'INSAE

VODOUNOU Z. Cosme

Directeur Général Adjoint de l'INSAE

EKUE Credo Pierre

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques

SOEDE Michel

Secrétariat DSEE

SOGLOHOUN Claudine

Service des Comptes Nationaux (SCN)

BIAOU Abraham, Chef Service

BANON Symphorien

SESSEDE Charles

OBOSSOU Hervé

EDON Raoul

AHOKPOSSI Japhet

Service des Echanges Extérieurs (SEE)

SOKOU Samson, Chef Service
NOUGBODOHOUE Samson
ADJOVI Roméo

Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie (SSEI)

KAKPO Eliakim, Chef Service
FADO C. Alexis

Service des Statistiques et Etudes des Activités Tertiaires (SSEAT)

SANNI Kabirou, Chef Service
AGUIAR Luc

Service des Statistiques et Etudes de l'Agriculture (SSEA)

COUTHON KINSOU Esther, Chef Service
ESSOUN A. Christophe

ANALYSE DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (RGE2)

COORDONNATEURS DU PROJET : Messieurs

- Cosme Z.VODOUNOU, Directeur National du Projet RGE2
- Michel SOEDE, Directeur Technique du Projet RGE2

EXPERTS NATIONAUX : Messieurs et Mesdames

- ADECHIAN Djabar, Statisticien Démographe

- **ADJOVI Roméo**, Statisticien
- **AGBANGLA Sévérin**, Géographe
- **AGUIAR Luc**, Statisticien-Economiste
- **AHAMIDE Armelle**, Démographe
- **AHOVEY Elise**, Démographe
- **ALLAYE Agnès**, Administratrice des entreprises
- **BANKOLE Victor** Statisticien-Economiste
- **BANON Symphorien**, Economiste
- **BESSANH Norbert**, Statisticien
- **BIAOU Abraham** Statisticien-Economiste
- **DAGA Jules**, Démographe
- **DANSOU Martinien**, Statisticien
- **DOSSOU Christian**, Démographe
- **ESSESSINO A. Raïmi**, Statisticien-Economiste
- **HOUNKPODOTE Eudes**, Economiste planificateur
- **KAKPO Eliakim**, Statisticien
- **KINSOU Esther**, Statisticienne
- **KOUBADJE Sourou** Statisticien -Démographe
- **MARTIN Djibril** Statisticien-Economiste
- **MENSAH Victorine**
- **MISSINHOUN Evariste**
- **NOUATIN M. Bruno** Statisticien -Démographe
- **NOUGBODOHOUE Samson**, Statisticien
- **OBOSSOU O. Hervé**, Statisticien-Economiste
- **SANNI Kabirou**, Statisticien
- **SESSEDE Charles**, Statisticien-Economiste
- **SOEDE Michel**, Statisticien-Economiste
- **SOKOU Samson**, Statisticien
- **TOGONOU Hippolyte** Statisticien -Démographe
- **ZOUNON Jean Koukou**, Statisticien-Economiste
- **ZOUNON Mémounath**, Economiste planificateur

